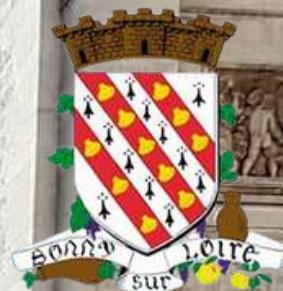


BONNY SUR LOIRE

Bulletin municipal

2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Village de caractère
du Loiret



NUMÉRO 42

Les 160 ans de l'Harmonie



Sommaire

Le mot du Maire	3
Urgence / centre de secours	4

VIE DE LA COMMUNE

Numéros utiles	6
Le personnel communal	7
Les démarches	8
Les règles à respecter	9
Tarif des salles	9
Gestion des déchets	10
France Service à la poste	11
Les Finances, Listes des travaux	12
Plan communal de sauvegarde	14
Information Frelon asiatique	16
CCAS & Agé Clic	17
La communauté de communes	19
Les Ecoles	21
L'association des parents d'élèves	22
Centre de loisirs	23

VIE ASSOCIATIVE

Les boules de poils	24
U.N.R.P.A	25
Les Vieilles Bonnychonnes	26
Le Barbillon Bonnychon	27
La Maison du Pays / SERBHAG	30
Le Comité des Fêtes	31
Le Mille Clubs	32
Bonnyswing	33
La Foire de Saint Aignan	34
Harmonie de Bonny	34
Association Communale des chasseurs	36
US Bonny Cyclisme	38
La Roue de Léane	39
Bonny - Beaulieu Football Club BBFC	40
69ème Fête des Vins	42
Forum des Associations / La Mucoviscidose	43
La Bibliothèque	44
L'Amicale Bonnychonne	45

CADRE DE VIE

Les Maisons fleuries	46
Les Cheveux blancs	46
Le Camping du Val	46
49 ème Salon d'Art d'Automne	47
Bureau 122	48
Conservatoire des Espaces Naturels	49
Etat Civil	50

REPERTOIRES

Acteurs de la Santé / Assistance	51
Acteurs Economiques / Divers	52

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

En cahier central	28 - 29
-------------------	---------

BONNY SUR LOIRE

Bulletin municipal

Le mot du Maire



L'année 2025 est terminée.

Bonny est une commune où le « vivre ensemble » est encore une réalité dans un monde malheureusement toujours en proie aux guerres, à la misère, à la destruction de territoires, à la tuerie d'êtres humains et à la haine.

Quelques incivilités subsistent encore : déjections de chiens sur les trottoirs, divers déchets ici ou là, mais le respect des biens publics est plutôt une évidence pour la très grande majorité des habitants. Et c'est une excellente chose pour nous tous.

L'année 2025 a été riche en évènements. Notamment les 160 ans de l'Harmonie avec diverses manifestations dont le ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe et la participation de la Musique de la gendarmerie mobile au défilé en souvenir de Fernand BEAUPIN et Gérard LAGIER. La Saint-Hubert fut aussi une belle réussite.

Il y a eu aussi les nombreuses manifestations habituelles, assurées par nos associations très actives, qui ponctuent le calendrier et remportent un grand succès. Elles contribuent très largement au dynamisme communal.

Comme quoi habiter en milieu rural n'a pas que des désavantages. Un grand merci à tous les bénévoles.

La tradition est respectée et ce nouveau numéro du bulletin municipal vous apportera un résumé de l'année 2025, des manifestations, des évènements, des commémorations, mais également le calendrier 2026, tous les renseignements nécessaires concernant les administrations, les commerçants, la maison de santé, les associations et bien d'autres.

Vous y trouverez également les travaux réalisés l'année passée, en particulier l'isolation des écoles, et ceux qui seront engagés début 2026 comme, entre autres, l'isolation de la garderie et le prolongement de la réfection de la rue du 4 septembre avec le remplacement de la conduite d'eau.

Tous ces travaux réalisés ou à venir sont possibles grâce aux subventions. Les dossiers de demande sont complexes et chronophages, mais indispensables pour le budget communal.

Ce bulletin est le dernier du conseil municipal élu en 2020. Vous irez aux urnes les 15 et 22 mars 2026.

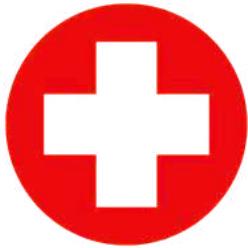
Je désire continuer à m'engager pour la commune et je souhaite aux nouveaux élus, quels qu'ils soient, de travailler ensemble dans un esprit constructif et positif pour le bien de Bonny et de ses habitants.

Je vous souhaite également une excellente année 2026 pleine de belles choses personnelles et professionnelles dans un monde enfin apaisé.

Bonne année 2026 à tous !

Michel Chaillou, Maire de Bonny-sur-Loire





Les urgences médicales

PETITES URGENCES :

Contactez la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bonny ou votre médecin traitant.

URGENCES :

Le 15 ou le 112

En cas d'urgence, le 15 vous prendra en charge ou vous orientera, soit vers les urgences de l'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde (MMG), en fonction de votre état de santé, situé au pôle des consultations. La permanence y est assurée par des médecins de ville le week-end et les jours fériés.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informé(e)
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

Les comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instructions des autorités.

Nouvel habitant de Bonny, allez à la pharmacie qui vous informera avant de vous remettre votre boîte de comprimés d'iode.



Allergies à l'iode ? Vous êtes déjà allé en bord de mer, vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments : vous n'êtes pas allergique à l'iode! Vous avez un doute? Parlez-en à votre médecin traitant.

LE CENTRE DE SECOURS DE BONNY-SUR-LOIRE

REJOIGNEZ-NOUS ON A BESOIN DE VOUS !

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) sont des femmes et des hommes qui ont choisi de se mettre au service de la collectivité. Tout en conciliant leur activité professionnelle, leurs études ou leur vie familiale, ils se rendent disponibles sur des périodes définies, durant lesquelles ils peuvent être appelés à intervenir pour porter secours ou éteindre un incendie. Ils sont plus de 1 950 dans le Loiret.

PRÉT POUR L'AVENTURE ?

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU VOLONTARIAT :

- avoir 16 ans minimum,
- répondre aux critères d'aptitude physique et médicale,
- résider ou travailler à proximité du Centre d'Incendie et de Secours où vous souhaitez vous engager,
- avoir un casier judiciaire vierge, quelle que soit votre nationalité.



SAPEURS
POMPIERS
LOIRET



Contacter le Lieutenant
Jean-François MARETTE
au 06 77 10 53 78

ou connectez-vous
sur le site sdis45.fr

Qui sommes nous ?

Les professionnels de santé du territoire ont participé à l'élaboration du projet de santé. Ce projet vise à améliorer la prise en charge de la santé de la population du territoire en renforçant la coordination interprofessionnelle, et en développant les échanges entre les professionnels de santé libéraux et les acteurs des secteurs médico-social et social.

La démarche a bénéficié de la dynamique existante sur le territoire : équipes de soins primaires exerçant, pour certaines, en maisons de santé pluridisciplinaires et mobilisation des acteurs du territoire pour participer à la mise en place des projets du Contrat Local de Santé. La CPTS Giennois-Berry se situe ainsi sur deux départements, le Loiret et le Cher. La structure juridique choisie par les professionnels de santé du territoire est l'association régie par la loi du 1er juillet 1901, constituée le 20 Février 2018.

Elle se nomme "Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Giennois-Berry"

Comment ça marche ?



Les consultations sont assurées par les médecins du territoire de la CPTS.

Pas de renouvellement d'ordonnance, ni de certificats médicaux.

- Vous êtes malade et votre état de santé nécessite une consultation?
- Votre médecin traitant est indisponible ou vous n'en avez pas.
- Et vous souhaitez consulter un médecin généraliste sur le territoire de la CPTS du Giennois Berry.
- Composez le **116 117**
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 20h00
Sauf les jours fériés

Affiche réalisée par la CPTS Giennois-Berry

Présence Verte est membre de l'AFRATA L'Association Française de Téléassistance.

Cette association, créée en 2005 rassemble la majeure partie des opérateurs de téléassistance. Ils organisent et coordonnent la réflexion des Opérateurs de téléassistance sur le marché français.

Cet outil vise également à renforcer la qualité des prestations de soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, mais également des personnes handicapées.

Cette solution sécurisante s'adresse à tous les publics. Il peut s'agir d'une personne âgée ou d'un couple, d'une personne en situation de handicap, d'une personne sortie d'hospitalisation.

Vous avez dans votre entourage une maman, un papa ou une grand-mère qui vit seul dans sa maison et vous vous inquiétez de ce qui pourrait lui arriver ?

Vous êtes aidant et avez besoin de souffler ?

Vous êtes chef d'entreprise et employez des travailleurs isolés ?

La téléassistance est là pour répondre à vos inquiétudes légitimes.

Comment ça marche ?



Vivez serein, nous sommes là
24h/24 et 7j/7

Informations municipales



Les écoles

ÉCOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre
02 38 31 61 50

ÉCOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare
02 38 31 60 58

ÉCOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare
02 38 31 63 57

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30
06 77 77 87 93 & 09 74 08 07 92

Les services culturels

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue
02 38 31 57 71

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue
02 38 31 24 51

BIBLIOTHÈQUE

Rue de Bicêtre
Ouverte le mardi de 16h à 17h30 (hors vacances scolaires),
le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h
<http://new.mabib.fr/bonny/>

Autres services

TRÉSOR PUBLIC

30, avenue du Maréchal Leclerc - GIEN
02 38 37 34 00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de Bonny-sur-Loire ou **SUEZ ENVIRONNEMENT**

SUEZ ASSAINISSEMENT

SUEZ 0977 408 408 /**ASTREINTE** : 0977 401 128
02 38 05 18 06
assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

ÉNÉDIS GIEN

09 72 67 50 45

GRDF GIEN

08 00 47 33 33

LA POSTE

Place Beaupin Lagier
02 38 31 36 31

INFORMATIONS CRUES DE LA LOIRE

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

MAIRIE DE BONNY

02 38 29 59 00

15, avenue du Général-Leclerc

@mairie@bonnysurloire.fr

www.bonny-sur-loire.fr

commune de bonny sur loire

Accueil au public



Mardi, Mercredi

de 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Les urgences

GENDARMERIE 17

BRIARE: 25, rue des tilleuls

02 38 31 71 20

CHÂTILLON-SUR-LOIRE: 41, rue de Beaulieu

02 38 31 71 30

SAPEURS POMPIERS 18 ou 112

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE

SAMU 15 ou 112

CENTRE ANTI-POISONS 02 41 48 21 21

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0,35 ttc la minute)

pharmaciedebonnysurloire

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue
02 38 36 21 89



Le personnel communal

SERVICES ADMINISTRATIFS



Isabelle EGROT

Directrice générale des services
Secrétariat général
Personnel - SIAEP comptabilité

Marie-Claire COEUR (remplaçante)

Accueil - Urbanisme
Affaires générales
Communication

Laura DAMIENS

Ressources Humaines
CC'AS - SIAEP administratif
Salon d'Art d'Automne

Laetitia DURAND

Comptabilité - Cantine scolaire
Centre de Loisirs

Marie-Catherine LONGO

Accueil - Etat civil - Elections -
Cimetière - Garderie - Logement

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Brigitte DOS REIS

Ménage bâtiments communaux
Surveillance cantine
Ménage réfectoire

RESTAURATION



Thibaud MALBRAND

Cuisinier

Laura MARBY

Aide préparation repas
Surveillance cantine
Ménage réfectoire
et bâtiments communaux

ÉCOLE MATERNELLE



Catherine TURPIN

Coordinatrice des ATSEM et
des femmes de service
Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Floriane DEGARDIN

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Sylvie GEOFFROY

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle
Surveillance cantine

SERVICE PÉRI-SCOLAIRE



Anaïs GUESSELIN

Directrice ALSH:
Garderie et Centre de loisirs
Surveillance cantine, ménage réfectoire

Leslie FOULON

Animatrice ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Surveillance cantine, ménage garderie

Nadine LAGRILLE

Renfort APS matin et soir

POLICE MUNICIPALE



Alexandre DESLOT

SERVICES TECHNIQUES



Jean-François MARETTE

Responsable services techniques
Travaux
Urbanisme

Guillaume DESLOT

Adjoint responsable
des services techniques
Responsable du fleurissement

Vincent BOURGEOIS

Agent polyvalent

Anselmo GALLEG

Agent polyvalent

Jason MARCOUX

Agent polyvalent

Frédéric MARET

Agent polyvalent

Xavier ROCHON

Agent polyvalent

Thierry LEBRUN

Remplaçant

Vincent MARBY

Remplaçant

MAISON DE PAYS



Maria BONDEUX

Accueil Physique et téléphonique
Préparation expositions
Vente produits locaux

Informations municipales



Dates des passages de la balayeuse dans les rues de Bonny 2026



Mercredi 21 janvier	Mercredi 11 mars	Jeudi 9 avril	Mercredi 13 mai	Mercredi 17 juin
Mercredi 22 juillet	Mercredi 26 août	Jeudi 1er octobre	Jeudi 12 novembre	Jeudi 17 décembre

→ Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse



Préfecture: www.loiret.gouv.fr

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la téléprocédure.

Toutes informations sur:
www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Consulter **votre solde de points** gratuitement sur internet via le site sécurisé :

www.telpoints.info

Des **stages de sensibilisation au risque routier**, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région disponibles sur le site internet :
www.permisapoints.fr

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.

Documents nécessaires :
Dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1er novembre 2017. Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci. Pour tous renseignements : **Contacter le service état civil de la mairie.**

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture www.loiret.gouv.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de Gien Tél. : 02 38 05 23 23 ou permanence CCAS en Mairie

RECENSEMENT

EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile. Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par ses parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs
11 rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE
Tél. 02 38 69 76 20
Validation :
www.validerpermischasser.fr

SITES INTERNET UTILES

www.service-public.fr
Préfecture www.loiret.gouv

Informations municipales

Règles à respecter

VIDE MAISON

Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant l'événement. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

FEUX



L'Arrêté Préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brûlage.pdf

MONOXYDE DE CARBONE

Peut-être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

N'utilisez pour vous chauffer, que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.

Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.



TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public? Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne, etc. qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêté de police de circulation). Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la Mairie. Rappel en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité sera engagée.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

GUICHET NUMÉRIQUE

DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 20 communes du territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye sur l'adresse www.gnau31.operis.fr/berryloire-puisaye/-gnau/#/

Vous pourrez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.

A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en format papier à la mairie du lieu des travaux.

RAPPEL CHATS ERRANTS

Malgré les campagnes de stérilisation régulières la prolifération des chats errants continue. Aussi il est rappelé qu'il est formellement interdit de nourrir les chats errants. (article 120 du règlement sanitaire Départemental).

Les contrevenants identifiables par les différents réseaux de caméras de surveillance s'exposent à des poursuites pénales.

Location des salles

(tarifs 2026 réservés aux particuliers bonnýchons)

Cuisine : 65,00 €

SALLE POLYVALENTE	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE POLYVALENTE	ÉTÉ	HIVER
Salle 1(salle bar)			Salle 1+ grande salle		
1/2 Journée	109,00 €	150,00 €	1/2 Journée	172,00 €	236,00 €
1 Journée	161,00 €	236,00 €	1 Journée	247,00 €	369,00 €
2 Jours consécutifs	236,00 €	391,00 €	2 Jours consécutifs	391,00 €	610,00 €

Salle Dugué	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	Salle Dugué	ÉTÉ	HIVER
Salle RDC avec annexe ou salle 1er étage			Ensemble RDC + 1er étage		
1/2 Journée	58,00 €	72,00 €	1/2 Journée	93,00 €	114,00 €
1 Journée	79,00 €	109,00 €	1 Journée	129,00 €	167,00 €
2 Jours consécutifs	114,00 €	172,00 €	2 Jours consécutifs	184,00 €	256,00 €

*Sous réserve des conditions climatiques

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: contacter la mairie de Bonny.

PERMIS DE CHIENS

Rappel : tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2e catégories sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire. La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccinations, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal, ...).

Renseignements:

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/1839

NUISANCES SONORES



Horaires en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...peuvent être effectués :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Arrêté municipal consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.

VIE DE LA COMMUNE



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Ce qu'il faut savoir

Donner un sens durable à vos déchets !

Les ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait désormais en bacs (dotation faite sur l'année 2024).

Le jour de collecte est le vendredi des semaines paires.

Pour rappel, les autres jours fériés sont des jours où les déchets sont ramassés tout à fait normalement. Aucune inquiétude le SMICTOM communique toujours sur ses réseaux (site internet www.smictom-gien.com et page Facebook Smictom du Giennois) pour le rappeler. Pour recevoir l'information en direct sur smartphone, il est utile de télécharger l'application Panneau Pocket.

Quelques règles importantes :

- Sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route
- Les bacs doivent être largement visibles (même de nuit)
- Attention aux stationnements gênants qui perturbent la collecte.

La collecte sélective

Le ramassage du tri des emballages et du papier se fait en bac à couvercle jaune (dotation faite sur l'année 2024).

Le verre sera toujours à apporter dans les colonnes de tri dédiées. Le jour de collecte est le jeudi des semaines paires.

Quelques règles importantes concernant les bacs de tri :

- Sortir les bacs de tri la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route
- Les bacs de tri ne doivent pas servir à autre chose que pour le tri des emballages et des papiers (pas de verre ou d'ordures ménagères)

Les déchèteries

Ouvertes du:

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention heures d'été :

Du lundi 15 Juin 2026 au samedi 29 Août 2026, 7h à 14h.

Fermées les dimanches, jours fériés, 24/12 et 31/12 (après-midi).

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes. Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est payant.

Plus d'informations sur le site du SMICTOM:

[https://www.smictom-gien.com/les-decheteries/](http://www.smictom-gien.com/les-decheteries/)

Le compostage
Comment obtenir
un composteur ?



- Remplir le formulaire d'inscription sur le site du SMICTOM du Giennois ou par téléphone au 02 38 05 06 75
- Attendre d'être recontacté afin de confirmer le RDV
- Le jour J, apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois et un stylo
- Sur place une convention de mise à disposition sera à remplir en deux exemplaires

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J 1	2 L 2	3 M 3	4 M 4	5 M 5	6 M 6
7 V 7	8 L 8	9 M 9	10 M 10	11 M 11	12 M 12
13 M 13	14 V 14	15 S 15	16 M 16	17 V 17	18 L 18
19 M 19	20 V 20	21 S 21	22 M 22	23 V 23	24 L 24
25 J 25	26 V 26	27 M 27	28 M 28	29 V 29	30 L 30
31 S 31		31 M 31		31 S 31	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
31 M 1	1 S 1	2 M 2	3 J 3	4 D 1	5 M 1
2 J 2	3 D 3	4 L 4	5 V 5	6 M 6	7 M 2
3 V 3	4 L 4	5 J 5	6 S 6	7 M 7	8 J 3
4 S 4	5 M 5	6 V 6	7 D 7	8 M 8	9 V 4
5 D 5	6 M 6	7 S 7	8 L 8	9 V 9	10 D 5
6 L 6	7 V 7	8 J 8	9 S 9	10 M 10	11 J 10
7 M 7	8 V 8	9 D 9	10 M 10	11 V 11	12 S 11
8 J 9	9 D 9	10 M 10	11 V 11	12 M 11	13 J 9
9 V 10	10 L 10	11 J 10	12 S 10	13 M 10	14 J 10
10 S 11	11 M 11	12 V 11	13 D 11	14 M 11	15 V 11
11 D 12	12 V 12	13 S 12	14 L 12	15 V 12	16 D 12
12 L 13	13 J 13	14 D 13	15 M 13	16 V 13	17 D 13
13 M 14	14 V 14	15 L 14	16 J 14	17 S 14	18 L 14
14 H 15	15 S 15	16 M 15	17 V 15	18 D 15	19 M 15
15 J 16	16 D 16	17 M 16	18 V 16	19 L 16	20 M 16
16 V 17	17 L 17	18 J 17	19 S 17	20 M 17	21 V 17
17 S 18	18 M 18	19 V 18	20 D 18	21 M 18	22 V 18
18 D 19	19 M 19	20 S 19	21 L 19	22 V 19	23 D 20
19 L 20	20 V 21	21 D 20	22 M 20	23 V 20	24 D 20
20 M 21	21 S 22	22 M 22	23 J 22	24 O 22	25 M 22
21 H 22	22 D 23	23 M 23	24 V 23	25 L 23	26 M 23
22 J 23	23 L 24	24 J 24	25 S 24	26 M 24	27 J 24
23 V 24	24 L 25	25 V 25	26 D 25	27 M 25	28 V 25
24 S 25	25 M 25	26 S 26	27 L 26	28 V 26	29 D 26
25 D 26	26 H 26	27 V 26	28 M 26	29 S 26	30 M 26
26 L 27	27 J 27	28 D 27	29 M 27	30 V 27	31 D 27
27 M 28	28 V 28	29 L 28	30 M 28	31 S 28	32 L 28
28 H 29	29 S 29	30 M 29	31 J 29	32 D 29	33 M 29
29 J 30	30 D 30	31 M 30	32 V 30	33 L 30	34 M 30
30 V 31	31 L 31		32 S 31		33 J 31

Panneau Pocket

Le SMICTOM du Giennois est disponible sur l'application Panneau Pocket.

Ce système d'alertes permet de recevoir des rappels et informations essentielles sur la gestion des déchets via un smartphone.

Comment faire si vous n'avez pas l'application?

Recherchez puis téléchargez Panneau Pocket dans votre « store » Google play, App Store... Une fois installée, ouvrez l'application et cherchez l'entité SMICTOM du Giennois.

Cliquez ensuite sur l'icône à droite du nom. Vous êtes alors abonné aux actualités du SMICTOM.

Que faire si vous possédez déjà l'application?

Aussi, si vous possédez déjà l'application il suffit de chercher l'entité SMICTOM du Giennois et de cliquer sur l'icône à droite du nom pour vous abonner à nos alertes.



Au bureau de poste labellisé France services de Bonny sur Loire, les référents vous guident dans vos démarches en ligne.

En juillet 2021, La Poste de Bonny-sur-Loire a été labellisée France services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et

scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. En complément, les citoyens ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique, en libre-service et gratuit pour tous, permet aussi de réaliser, en toute autonomie ou avec l'appui du référent, l'ensemble des démarches administratives quotidiennes.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE BONNY-SUR-LOIRE



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle....



JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation....



JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/reinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Bonny sur Loire

18 grande rue
45420 Bonny sur Loire

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Tél : 02 38 05 18 74

bonny-sur-loire@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil,
nous vous conseillons de prendre
rendez-vous et de vous munir des
pièces justificatives et identifiantes
indispensables à la réalisation de
vos démarches.



France services

VIE DE LA COMMUNE

Les finances communales

Petit Rappel



LE PERCEPTEUR

Les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique, c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé Responsable du service de gestion comptable, qui assure cette mission de contrôle.

LE TRÉSOR PUBLIC

La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor Public et c'est le Responsable du service de gestion comptable qui acte les recettes et accepte également les dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels

1) Le budget :

Il est établi en début d'année et voté par le Conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections: le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations...) et l'investissement pour les opérations importantes.

Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable, c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalisées.

C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

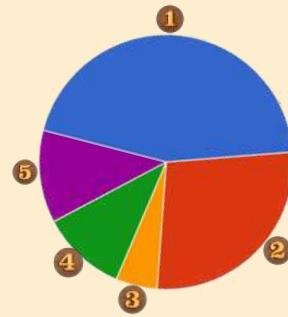
2) Le compte financier unique en lien avec le Trésor Public :

C'est un document établi par la commune à la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte financier unique n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

Les chiffres

Compte financier unique 2024

1 Recettes de fonctionnement : (y compris report d'excédent 2024)	3 221 149,09 €
2 Dépenses de fonctionnement :	1 973 415,50 €
3 Recettes d'investissement :	379 880,22 €
4 Dépenses d'investissement :	781 452,19 €
5 Résultat de clôture à reporter :	846 161,62 €



Budget 2025

1 Recettes de fonctionnement :	2 207 383,00 €
2 Excédent 2024 reporté en fonctionnement :	561 998,62 €
3 Dépenses de fonctionnement :	2 769 381,62 €
4 Recettes d'investissement :	2 001 631,45 €
5 Dépenses d'investissement :	1 600 059,48 €
Déficit 2024 reporté en investissement :	401 571,97 €



Liste des travaux 2025

Nature des travaux	Entreprise	Montant TTC
Réalisation d'une rampe en acier sur le muret vers la salle polyvalente	Ent. SM Girault	3 421,80 €
Passage en Led la salle du Dojo	Ent. Somelec	2 364,00 €
Aménagement du carrefour Rue des Murs de Ville / Rue de Thou	Ent. Decherf	9 756,00 €
Remplacement de 5 coffrets électriques extérieurs au camping	Ent. Somelec	4 368,00 €
Travaux de ravalement mur préau école des grands	Ent. Bruni	9 051,12 €
Aménagement entrée cimetière coté route de Dammarie	Ent. Decherf	1 836,00 €
Installation d'un visiophone portail garderie	Ent. SM Girault	3 863,76 €
Reprise d'enrobé place Beaupin Lagier	Ent. Colas	2 290,34 €
Reprise de la voirie Rues du Porc et Dugué	Ent. Colas	5 265,00 €
Nouvel aménagement Avenue Général Leclerc	Ent. Colas	2 353,02 €
Travaux plomberie et électricité dans le cabinet dentaire	Ent. Bercier Lechauve	1 954,02 €
Rénovation façade Salle polyvalente et WC publics	Ent. Courtigne Environnement	5 755,32 €
Rénovation fontaine : Fontainerie Ent. ECF, Sablage et peinture Ent. SM Girault		18 109,68 €
Installation d'un mat solaire	Ent. Somelec	1 844,28 €
Travaux d'accessibilité Eglise : Maitrise d'œuvre Cabinet Leynet, VRD Ent. Decherf, Eclairage Ent. Somelec		26 857,20 €
Réfection tableau électrique et réalisation VMC dans logement locatif	Ent. Bercier Lechauve	1 930,63 €
Réparation Chéneau préau Ecoles des petits	Ent. Pascal Robert	879,60 €
Installation éclairage sous le pont SNCF Avenue Général Leclerc	Ent. Somelec	759,60 €
Installation de WC jeunes enfants à la garderie	Ent. Bercier Lechauve	1 150,01 €
Rénovation de 3 armoires d'éclairage public	Ent. Somelec	10 274,40 €
Fourniture et pose d'un coffret électrique Rue des Joncs	Ent. Somelec	2 234,40 €
Réfection d'un bureau (mairie)	Ent. Turpin Peintures	1 895,00 €
Maitrise d'œuvre de rénovation énergétique Garderie	Ent. Architecte Bathie	16 410,00 €
Maitrise d'œuvre Aménagement Rue du 4 septembre entre la rue du Puits Veneau et la Rue de Thou	Ent. BTM Conseil	17 220,00 €
Aménagement de voirie et rénovation du réseau d'eau potable rue du 4 Septembre	Ent. Colas	236 079,00 €
Rénovation du Square Legendre	Ent. Millet	82 592,00 €
	Bruni	
	Asseline	
	Mallet	
Travaux de rénovation énergétique école des petits	Bercier Lechauve	341 581,00 €
	Danne	
	Neyrat	
	Bruni	
	Bercier Lechauve	
Agrandissement de la bibliothèque	Ent. Turpin Peintures	46 436,00 €
	Renov Carrelage	
	Levault	

VIE DE LA COMMUNE

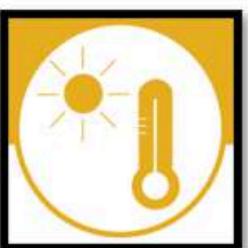


Le P.C.S. est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril la population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Le plan communal de sauvegarde comprend l'identification des risques et des enjeux, en particulier le recensement des personnes vulnérables ainsi que l'organisation assurant la protection et le soutien des populations.

Risques présents sur la commune de Bonny-sur-Loire



Les différents documents annexes au PCS

Les risques présents sur la commune, naturels et technologiques, sont répertoriés dans les documents existants :

- Dossier Départemental des Risques Majeurs (D.D.R.M.)
- Dossier Communal Synthétique (D.C.S.)
- Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)
- Plan d'Intérêt Général (P.I.G.) et le Plan Particulier des Risques d'Inondation (P.P.R.I.)
- Plan Particulier d'Intervention (centrale nucléaire de Belleville Sur Loire) (P.P.I.)
- Plan de localisation des cavités souterraines établi par le B.R.G.M.
- Plan de desserte du réseau de gaz
- Plan de Prévention de Mise en Sureté (PPMS)
- Plan Canicule : un registre est ouvert pour le recensement des personnes vulnérables. Vous pouvez demander votre inscription sur ce registre qui reste un document confidentiel

Les risques pandémie et terrorisme viennent d'être intégrés au PCS à la suite de la crise Covid et des évènements terroristes récents.

La commune de Bonny est régulièrement confrontée au risque « Evènements Climatiques »

- Intempéries / Neige
- Tempête et Orage violent

Les origines des crues de la Loire

- **Les Crues « ATLANTIQUES »** sont les plus fréquentes. Elles résultent de pluies abondantes venant de l'océan. Elles déversent des masses d'eau importantes sur le Limousin, l'Auvergne et le Val de Loire. Les débits de ces crues sont presque toujours inférieurs à ce que les levées de la Loire peuvent canaliser.
- **Les Crues « CEVENOLES »** sont plus brutales. Elles sont la conséquence de pluies et orages d'origine méditerranéenne qui se déversent sur les Cévennes et les Hauts bassins de la Loire et de l'Allier. Elles surviennent principalement en automne et plus rarement au printemps. Elles s'atténuent aussi rapidement que leur apparition est soudaine. Non soutenues par des apports océaniques en aval, elles ne provoquent que peu de dégâts en Loire moyenne.
- **Les Crues « MIXTES »** résultent de la conjonction d'une crue Cévenole avec une crue Atlantique. La montée des eaux est généralisée sur l'ensemble du bassin. Elles surviennent en mai/juin et octobre/novembre. Ces crues sont les plus redoutables pour la Loire Moyenne. L'apparition simultanée des deux phénomènes de crues est rare (la dernière date de 1846).

Les échelles de Givry-Fourchambault et du Vieux pont de Gien sont les échelles de référence sur la commune de Bonny.

Pour comparaison la crue de décembre 2003 avait une cote de 5,05 m à l'échelle de Gien, assimilable à une crue de retour cinquantennale. Le débit le plus élevé à Gien fut de 3 200 m³/sec. Le Haut Bassin de la Loire a reçu en 3 jours les pluies qu'il reçoit habituellement en 6 mois. Le niveau fut ramené à une crue décennale grâce au barrage de Villerest.

Pour consulter les hauteurs de crues et les prévisions : <https://www.vigicrues.gouv.fr>

Pour être prévenus en cas d'alertes météo, vous pouvez **télécharger l'application mobile Bonny sur Loire**. Ainsi vous serez informés par un système de messages type « push » et aurez également accès aux différentes informations de la commune.



L'application de la ville de Bonny sur Loire vous propose les actualités, l'agenda des manifestations, les numéros utiles des services de la mairie, des notifications en temps réels et bien plus encore...

Restez connecté avec votre ville !



Le Frelon asiatique

Le frelon asiatique est un insecte qui est apparu en France il y a une vingtaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements. Il est un gros prédateur pour les abeilles puisqu'il s'attaque notamment aux abeilles butineuses des ruches européennes. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui. Il ne gardera de l'abeille que le thorax et en fera une boulette qu'il emportera pour nourrir les larves de sa colonie.

Il peut également être une source de danger pour l'homme en cas de piqûre sur une personne allergique.



Reconnaître un nid de Frelon :

En début d'année (de février à juin), les reines fécondées de l'année passée, les fondatrices, construisent ce que l'on appelle un nid primaire. Ces nids sont de petites tailles et se trouvent le plus souvent sous les gouttières, dans les abris de jardins, les coffrets de stores, les composteurs, les arbres creux, haies et massifs...

Durant l'été et l'automne, on peut observer les nids secondaires. Ces nids, d'une taille d'un ou plusieurs ballons de foot, contiennent des milliers de frelons asiatiques. Ils sont le plus souvent situés dans les arbres, en hauteur et cachés par les feuilles. En recherche de protéines pour nourrir les larves, les ouvrières vont prélever dans leur environnement des insectes et notamment les abeilles des ruchers. Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre et vont se désagréger au fil de l'hiver. Pour bien analyser le danger, il est important de repérer si le nid est actif. Enfin, pour ne pas confondre avec des nids d'autres insectes, sachez que le nid de frelon asiatique a son ouverture sur le côté.

Le frelon asiatique, un important taux de reproduction.



Un nid primaire, est celui qui va créer la colonie de frelons asiatiques, qui ira ensuite créer et habiter le nid secondaire lorsque le nid primaire de frelons asiatiques sera plein, trop petit.

Le nid secondaire comporte environ 2000 à 5000 frelons asiatiques.

C'est aussi de 150 à 600 nouvelles reines qui naîtront en fin d'année pour hiverner et réapparaître l'année suivante. Même si on estime à 10% le nombre de reines qui survivront à l'hiver, cela donne un aperçu de la vitesse de propagation de cet insecte. En 2025 à Bonny, de nombreux nids ont été découverts, et le nombre sera en constante augmentation si rien n'est fait pour lutter contre la prolifération des reines.

Quand lutter contre le frelon asiatique ?

La période de pose des pièges « idéale » se situe entre la mi-février et la mi-mai : ils sont utiles au-delà, mais c'est dans cette période que l'on peut attraper les reines fondatrices des nids. Une seule reine fondatrice peut donner naissance à plus de 1 500 individus en une saison, dont plusieurs centaines de futures reines. Ce chiffre, observé sur des nids de frelons asiatiques en France, explique pourquoi la régulation doit viser les individus reproducteurs dès le printemps.

Comment piéger les reines ?

La période de février à mi-mai est cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines, et plus on met de pièges, plus on augmente les chances de capture. De préférence, accrocher les pièges en hauteur et loin des endroits fréquentés. Rechargez le piège en appât tous les dix jours. Une fois piégé, un frelon émettra un signal de détresse et contribuera à l'efficacité du dispositif. Une reine piégée = 1 nid en moins

Le piège

Faire attention à la fabrication des pièges « faits maison ». S'ils sont fabriqués avec des bouteilles d'eau, il faut qu'ils soient « sélectifs » car trop d'espèces locales utiles à la pollinisation sont attrapées et se noient. Vous trouverez sur internet divers conseils pour fabriquer des pièges vous-même à moindre coût, mais il est important de stipuler dans votre moteur de recherche « Piège sélectif ». Vous pouvez également vous procurer des pièges dans les jardineries.

**Ne jamais enlever un nid de frelons soi-même.
Faites toujours appel à une entreprise spécialisée.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un organe social qui propose aides et services à l'ensemble de la population : ces derniers étant trop souvent ignorés, le CCAS a aujourd'hui décidé de vous les faire connaître par le biais de cette publication

Les aides aux familles

Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, de changement de situation, de maladie, décès d'un proches, etc...

Le CCAS peut vous aider et vous conseiller. Il suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie qui vous fixera un rendez-vous et ce afin de vous accompagner dans vos démarches.

Après étude de votre dossier, des solutions vous seront proposées, le CCAS peut également vous attribuer une aide financière, sous la forme d'une somme d'argent versée à un tiers (prise en charge de factures par exemple) ou de bons alimentaires.

Des aides ponctuelles peuvent être accordées également aux jeunes (aide BAFA, voyage études, ...)

Le CCAS est là aussi pour vous garantir la confidentialité de votre dossier.

Les aides aux séniors

Le portage de repas à domicile

Vous ne pouvez plus préparer vos repas, il vous est possible de faire appel à ce service qui s'adresse aux personnes rencontrant des problèmes de santé et aux personnes handicapées quel que soit l'âge.

Pour en bénéficier, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie. Ce service peut être temporaire, vous êtes libres d'engagement.

A réception du dossier d'inscription, le portage des repas peut être mis en place sous 48 heures (hors week-end).

Les régimes sont respectés.

Le CCAS, selon votre revenu fiscal, peut vous apporter une aide financière.



Le CCAS offre les frais d'inscription à toute personne qui contracte un abonnement auprès du téléassiste "Présence verte"

Contacter le CCAS
Chaque année des chocolats sont offerts aux résidents de la Maison de Retraite des Jardins de la Loire
Des colis festifs sont distribués aux personnes de plus de 80 ans au moment de Noël

Le CCAS intervient également pour établir des dossiers de demandes d'aides auprès du département (APA, AAH, Aide sociale à l'hébergement (EHPAD), etc...)

Les actions du CCAS

Permanence en Mairie
le mercredi de 15h00 à 17h00
et sur rendez-vous

PLAN CANICULE



Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées seules, isolées ou fragiles afin de les aider,

de leur rendre visite le cas échéant au cours de ces périodes. Les consignes sont rappelées chaque année. Des conseils adaptés seraient également fournis si un plan « grand froid » devait être activé.

VIE DE LA COMMUNE

SERVICE DE PROXIMITÉ AGÉ-CLIC

Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- Accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- Évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- Organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le Clic ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de :

Gien, Briare, Chatillon sur Loire, Chatillon Coligny et Chateau Renard.



Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

- Le maintien à domicile
- La perte d'autonomie
- Les solutions pour les aidants
- La création du dossier EHPAD...

Vous souhaitez participer à des actions ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences et des ateliers de préventions. Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Vous souhaitez devenir adhérent ?

Pour devenir adhérent à AGÉ-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.



Où nous trouver et nous contacter ?

5, rue des Cigognes – 45500 GIEN.

Nous vous recevons uniquement sur RDV
du Lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51
ou par mail à contact@clicdugiennois.fr

La communauté de communes Berry Loire Puisaye au service des ses habitants

L'espace service public itinérant

A quoi ça sert ?

Un accueil proposé par la communauté de communes Berry Loire Puisaye au plus proche de vous pour vous accompagner sur internet lorsque les démarches administratives ne peuvent être faites autrement.

- Vous n'avez pas d'ordinateur ?
- Vous avez du mal à vous servir d'internet ?
- Vous avez besoin de faire une demande de carte grise, de permis de conduire (site ANTS) ;
- d'obtenir une attestation de la CAF ou de la CPAM ;
- de créer un espace personnel pour les impôts ou améli...

Contactez l'Espace Services Publics, une personne vous accompagnera en toute confidentialité pour faciliter vos contacts « numériques ». Vous pouvez également avoir un rendez-vous avec un(e) conseiller(e) professionnel(le) grâce à la visioconférence et converser ainsi avec la CAF, CPAM, ADIL, CARSAT, Maison de la Justice...

Prendre RDÉZ-VOUS :

06 30 00 02 50 – 02 38 05 18 03

Habitat : aides pour amélioration énergétique de votre logement



La communauté de communes poursuit son engagement en faveur de la rénovation de l'habitat.

A partir de 2026, un accompagnement vous sera proposé ainsi que des aides financières pour vos travaux de rénovation (amélioration du chauffage et de l'isolation, salubrité...) dans le cadre d'un nouveau dispositif, **le pacte territorial**.

Pour le centre-ville de Briare, l'OPAH-RU se poursuit avec des aides bonifiées de l'Anah et du département du Loiret et des primes supplémentaires accordées par la ville de Briare et la communauté de communes.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Vous êtes propriétaire d'une parcelle bordant une rivière ? Vous vous interrogez sur vos droits et devoirs en matière d'entretien ? Le service GEMAPI de la communauté de communes est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous avez constaté la présence d'un amas de gros bois pouvant gêner l'écoulement dans la rivière longeant votre parcelle ou celle de votre voisin, et cela vous semble présenter un risque d'inondation ? Le service GEMAPI est également là pour vous accompagner et vous conseiller.

Renseignements ou déclaration : 02 38 37 03 84 et rivieres@cc-berryloirepuisaye.fr



Urbanisme / Demande de travaux

Le service urbanisme de la communauté de communes instruit les demandes d'autorisations des droits du sol des 20 communes du territoire (certificats d'urbanisme opérationnels, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable).

Le service se tient à la disposition des administrés afin de les accompagner dans leurs futures démarches et/ou demandes en cours d'instruction.

L'accueil du public se fait **SUR RDV** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h00 les mercredis et vendredis).

Renseignements : 02 38 37 14 63 ou urbanisme@cc-berryloirepuisaye.fr

Assainissement collectif et non collectif

La communauté de communes détient la compétence assainissement des eaux usées collectif et non collectif.

Le service se tient à votre disposition pour toutes questions liées au réseau, branchements sur le domaine public ainsi que sur les constructions, réhabilitations et les contrôles des assainissements non collectifs.

Les contrôles des branchements d'assainissement collectif sont obligatoires lors d'une cession immobilière.

Pour les assainissements non collectifs, la CCBBLP a décidé de mettre en place une pénalité à hauteur de 400 % de la redevance en cas de non réhabilitation des installations présentant un risque sanitaire (classements P1 et P2) dans les 2 ans d'une cession immobilière.

Renseignements : 02 38 37 assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr pour l'assainissement collectif et spanc@cc-berryloirepuisaye.fr pour l'assainissement individuel.





Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr



Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « La Marelle »

« La Marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, au pôle petite enfance à Briare, à la salle des fêtes à Ouzouër-sur-Trézée ainsi qu'au centre médico-social à Châtillon-sur-Loire. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées.

Horaires :

A Briare : les mercredis de 9h15 à 11h45

A Châtillon-sur-Loire : les jeudis de 15h à 17h30

A Ouzouër-sur-Trézée : les mercredis de 15h à 17h30

Renseignements : laep@cc-berryloirepuisaye.fr

Cultur'ados

Ce dispositif proposé par la communauté de communes en collaboration avec la Ligue de l'enseignement vise à proposer aux adolescents (10-18 ans) de notre territoire des activités pendant les temps hors scolaires.

Ces activités sont proposées sur plusieurs communes en alternance (Bonny-sur-Loire, Cernoy-en-Berry, Châtillon-sur-Loire, Ouzouër-sur-Trézée...) les mercredis, samedis, pendant les vacances scolaires et en semaine dans les 2 collèges du territoire. Possibilité de transport pour convoyer les adolescents.

Renseignements : 07 57 40 10 28



Résidence autonomie Les Myosotis à Briare

La Résidence « Les Myosotis » est une **structure d'hébergement non médicalisée**, composée d'appartements loués vides pour personnes valides et autonomes. Elle accueille des personnes seules ou en couple de plus de 60 ans. Deux types d'appartements existent : T1 ou T2.

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à venir visiter (sur rendez-vous) et vous renseigner.

La résidence propose ses services (animations, restauration...) également aux seniors non résidents, n'hésitez pas à venir nous voir ! De plus, le restaurant est ouvert le midi pour les personnes extérieures à la résidence (inscription 48h avant).

Vous êtes en convalescence et vous avez besoin d'un hébergement temporaire avant de retourner à votre domicile ?

La résidence autonomie Les Myosotis vous propose 2 logements meublés à louer pour un court séjour

Renseignements : 02 38 31 30 52 ou myosotis@cc-berryloirepuisaye.fr

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes, consultez le site internet

www.cc-berryloirepuisaye.fr ou la page **Facebook** de la communauté de communes Berry Loire Puisaye, abonnez-vous à **Panneau pocket**.

Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, **contactez le 02 38 37 03 84**

LES ÉCOLES

La sortie nature



Notre commune a la chance d'accueillir une école dynamique composée de 3 classes de maternelles et cinq classes de primaires.

La classe découverte



La vente de gâteaux



Grâce au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui nous unit à quatre communes voisines Batilly en Puisaye, Dammarie en Puisaye, Faverelles et Thou, les enfants partagent non seulement leurs apprentissages, mais aussi leurs repas dans un cadre convivial et gourmand.

Le restaurant scolaire, véritable fierté communale, accueille chaque jour les élèves du Rpi dans une ambiance chaleureuse.

Aux fourneaux, notre chef cuisinier Thibaud, passionné et attentif à la qualité, prépare avec l'aide de Laura, tous les plats sur place. Ici pas de plats industriels.

Tout est cuisiné "maison", avec une attention particulière portée à l'équilibre des menus et à la découverte des saveurs.

Une large part des produits utilisés provient de producteurs locaux. Ce partenariat direct entre la cantine et les producteurs du secteur illustre une belle démarche de circuits courts et de développement durable. Depuis 2021, les mesures de la loi Egalim, imposent que les menus proposés aux enfants doivent être composés de 50% de produits durables de qualité issus de l'agriculture locale respectant l'environnement dont 20% de l'agriculture biologique. Ainsi que l'introduction de repas végétarien.

Les enfants dès leur plus jeune âge, apprennent ainsi les bienfaits d'une alimentation saine, variée et respectueuse de l'environnement.

Un grand merci à toute l'équipe du restaurant scolaire pour son engagement quotidien et à nos partenaires locaux pour leur contribution à cette belle réussite.

La semaine du goût





L'Association des Parents d'Elèves

Cette année encore, l'association des parents d'élèves s'est mobilisée avec enthousiasme pour faire vivre la vie de notre école !

Les parents d'élèves donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations comme le Carnaval, la vente de gâteaux, et la traditionnelle fête de l'école (en collaboration avec les enseignants) afin d'apporter une aide financière aux activités et projets scolaires.

Toutes ces manifestations organisées par l'A.P. E ces dernières années ont permis par exemple de :

- ❖ Participer financièrement aux classes de découvertes
- ❖ Participer financièrement à des animations en classe
- ❖ Offrir une calculatrice à tous les élèves de CM2 pour le collège
- ❖ Offrir les goûters au Carnaval et au retour des enfants des classes découvertes
- ❖ Nouveautés de cette année : l'achat de jeux intérieurs/extérieurs pour les récréations (Draisien, ballons, ...)

L'A.P.E. remercie la municipalité, les enseignants et tous les parents d'élèves ainsi que les bénévoles pour leur implication lors de nos projets.

Parce que l'école, c'est aussi une belle aventure collective, continuons ensemble à la faire grandir dans la bonne humeur.

Où nous trouver et nous contacter ?

Nous sommes joignables par mail :
apebonny@gmail.com



Une boîte aux lettres est également disponible devant le portail de l'école.

La Présidente : Emilie BOIZEAU



L'Accueil de loisirs

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs est composé de 3 personnes :
GUESSELIN Anaïs (directrice),
FOULON Leslie (animatrice)
LAGRILLE Nadine (animatrice).

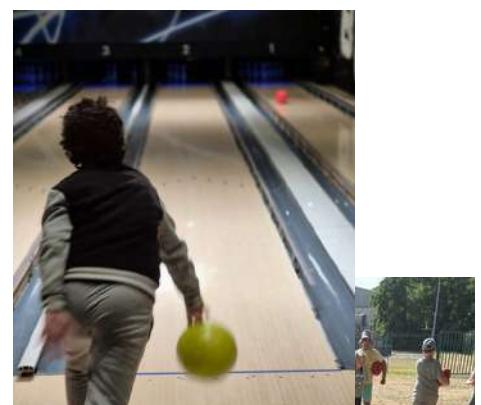
L'accueil s'est animé tout au long de l'année avec différentes animations par période :

- Cet hiver : dans le cadre d'une journée pyjama, un brunch a été préparé avec les enfants et Thibaud notre cuisinier du restaurant scolaire. Ils ont pu aussi participer à une chasse à l'œuf.
- Au printemps : une sortie bowling et laser game.
- Cet été : une journée à la piscine de Dampierre en Burly. Les enfants se sont initiés au rugby avec le Rugby Club Gien Briare, à la pêche avec le Barbillon Bonnychon, une sortie au Zoo de Beauval, une sortie au cinéma et une journée à l'étang du puit. Deux veillées ont été proposés : une hot dog et une veillée kermesse parents /enfants.
- A l'automne les enfants ont pu s'initier à la magie en réalisant des tours de magie dans le cadre d'un spectacle avec Kevin Dupont (magicien). Ils ont pu aussi faire une chasse aux bonbons en défilant dans la commune.

Chaque vacances les enfants réalisent des ateliers cuisine avec Thibaud notre cuisinier du restaurant scolaire.

Les enfants sont acteurs de leurs vacances puisqu'ils peuvent y proposer des activités et des améliorations dans l'aménagement de leurs salles mais aussi exprimer leurs ressentis lors de « réunions koikispace ».

L'accueil de loisirs fonctionne aussi tous les matins et les soirs d'école de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.



Les Boules de Poils



L'association Les Boules de Poils a été créée le 17 mai 2020 son siège social se trouve au 14, Rue du Faubourg Villeneuve à Bonny sur Loire.

2 personnes de l'association possèdent l'ACACED.

Nous comptons à ce jour, une cinquantaine de chats et chatons au sein de notre association.

La majorité se trouve à Bonny alors que les autres sont dispersés dans nos familles d'accueil. Nous en comptons 4 : à Bléneau, Gien, Poilly Lez Gien et à Boismorand.

Nous sommes sans cesse à la recherche de familles d'accueil SERIEUSES capables d'accueillir un ou plusieurs chatons. Sachant que l'intégralité des frais (vétérinaires, alimentation, litière et tous les accessoires nécessaires) sont pris en charge par l'association.



Tous les animaux qui se trouvent chez nous sont vaccinés, identifiés, stérilisés et mis à l'adoption sous contrat. S'ils ne sont pas stérilisés au moment de leur départ (car trop petits) un chèque de caution est demandé garantissant ainsi leur stérilisation (le chèque est détruit une fois la preuve de l'intervention reçue). Notre but étant d'interdire toute reproduction.



Notre structure, ainsi que nos finances, ne nous permettent pas de faire du trappage, de stériliser et de relâcher. Le nombre de nos bénévoles non plus d'ailleurs. C'est la raison pour laquelle nous ne faisons que très peu de trappages. Le dernier en date a été à la société BERTON où nous avons récupéré 7 chatons, une jeune chatte de 9 mois et 2 adultes. Ces 2 derniers ont été stérilisés, identifiés et relâchés sur site à nos frais.

Nous continuons à nourrir les 2 adultes à la sté Berton qui nous a généreusement prêté un espace fermé où nous pouvons remplir leurs gamelles (eau, pâtée et croquettes) à notre convenance. Un dodo bien chaud y a été aussi installé. Un grand merci à eux pour cette belle preuve d'humanité.

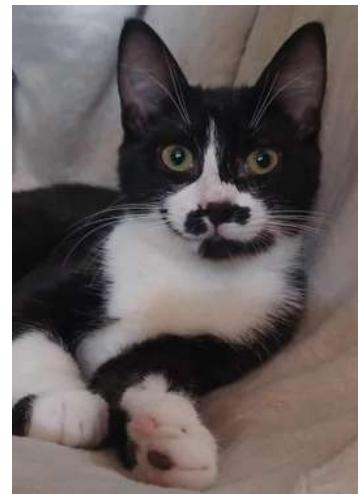
Une fois les marchés de Noël terminés, nous comptons récupérer ces animaux afin de les sociabiliser totalement et les mettre à l'adoption.

Les frais d'adoption payent une partie des frais vétérinaires mais nous garantissons notre avenir en participant à une bourse aux oiseaux, à des marchés de Noël et des collectes réalisées au Super U de Bonny sur Loire environ tous les 4 mois. Sans ces événements, notre association ne pourrait pas perdurer. Mais là aussi les bénévoles manquent cruellement et cela devient difficile d'être présentes partout où nous souhaiterions être.

Nous avons, à ce jour, fait adopter plus de 500 animaux (chiens et chats confondus) et nous comptons bien continuer à en sauver.

Merci à toute mon équipe et à mes parents sans qui cette association ne pourrait fonctionner.

Magali HUYGHUES des ETAGES,
Présidente de l'Association



U.N.R.P.A.



16 avril 1945 : Jour de naissance de notre association

Qui sommes-nous ?

L'association en quelques chiffres au niveau national :

- ◊ 70 000 adhérents
- ◊ 4 000 bénévoles
- ◊ 70 fédérations départementales
- ◊ 638 sections locales



L'association construit son action autour de quatre valeurs fondamentales :

- ◊ LA PROXIMITÉ, car nous sommes présents partout en France
- ◊ LA CONVIVIABILITÉ, car nous aimons nous retrouver pour des moments partagés
- ◊ LA SOLIDARITÉ, car nous apportons l'entraide chaque fois que cela est nécessaire
- ◊ LA COMBATIVITÉ, car il faut défendre notre système de retraite et se faire entendre au plus haut niveau

NOTRE PROJET : Bien vivre sa retraite

Cependant notre association est ouverte à tous (retraités et non retraités).

La section de BONNY SUR LOIRE vous propose tout au long de l'année les activités suivantes :

- 2 lotos avec goûter,
- 2 concours de belote,
- 1 voyage d'une semaine,
- 2 sorties d'une journée,
- 2 repas dansants (cassoulet et choucroute)
- 1 repas de fin d'année avec animation et bien sur notre réveillon du jour de l'an.

Chaque Jeudi après-midi, les adhérents qui le désirent, se retrouvent Salle Dugué pour la belote ou pour s'exercer aux jeux de sociétés.

Pour passer de bons moments, vous distraire, rompre l'isolement, rejoignez nos 232 adhérents en assistant à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le Mardi 20 Janvier 2026 à la salle polyvalente à 14H30



Nous contacter ?

Le Président : Jean-Michel MORIN
Tél : 02.38.31.69.46

VIE ASSOCIATIVE

Les Vieilles Bonnychonnes

Amoureux de vieille mécanique, nous avons créé notre association « Les Vieilles Bonnychonnes » en avril 2023.

Notre but est de rassembler toute personne possédant au moins un véhicule à moteur de plus de 30 ans.

Tu es propriétaire ou juste passionné, rejoins-nous !

Nos manifestations nous permettent de participer à quelques sorties où c'est toujours un plaisir de rencontrer d'autres passionnés.

Nos manifestations 2025 :

- Dimanche 27 avril : Journée nationale des véhicules d'époque
- Jeudi 8 mai : Vide grenier en centre-ville

Nos expositions :

- Samedi 7 juin : Rassemblement voitures anciennes à Lavau
- Dimanche 27 juillet : Fête des vins des coteaux du Giennois
- Vendredi 15 août : Rétro moisson à St Loup
- Dimanche 2 août : Comice agricole à Briare



Où nous trouver et nous contacter ?

Mail :
lesvieillesbonnychonnes@gmail.com



Les Vieilles Bonnychonnes

La F.N.A.C.A.

63 ans ne s'associe pas un âge mémoriel mais pour nous la FNACA c'est le nôtre.

63 ans que la FNACA a été créée dès la fin de la guerre en Algérie afin de réunir ceux qui ont combattu sur ce territoire pendant de trop nombreuses années de leur jeunesse en y incluant ceux qui ont opéré au Maroc et en Tunisie

Du fait que notre Association comprend exclusivement des hommes et des femmes ayant ce lien, amer pour la grande majorité, le nombre des adhérents décroît chaque année et de plus en plus rapidement cela va de soi puisqu'il n'y a pas de renouvellement possible.

Actuellement nous recensons un peu moins de 230 000 adhérents au niveau national, 2 177 au plan départemental et 46 pour notre comité de Bonny.

Malgré ce déclin parfaitement logique la FNACA reste et restera vaillante.



L'année qui vient de s'achever et celle qui s'ouvre comporteront les mêmes manifestations qui, depuis plusieurs années (poids des ans), se limitent à :

- galette des rois,
- défilé et repas du 19 mars,
- voyage d'une journée,
- repas de fin d'exercice
- et bien sûr Assemblée Générale.

Nous contacter ?

Claude NAQUIN
Tél : 02.38.31.89.85

AAPPMA Le Barbillon Bonnychon

Association Agrée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique



Représentée par son Président : Alain COMPAIN et sa Trésorière : Bernadette DE MUYT, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.



Fête de la pêche



Ateliers pêches CM1



Fête de la pêche

Point de vente des cartes de pêche

Attention les cartes ne sont vendues que sur internet :

- à l'Accueil du SUPER U
Z.A.C La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE,
- à LA MAISON DE PAYS
Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE
- depuis votre P.C. personnel en tapant
« cartedepeche.fr » (paiement sécurisé).

Elle anime des manifestations telles que, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de Juin, la journée truites et le concours de pêche annuel ainsi que tout autre événement où elle peut jouer un rôle, comme notamment en 2025, des demi-journées d'Ateliers en Milieu Aquatique avec les classes de CM1 & CM2 de Bonny et une initiation pêche en Juillet avec le centre de Loisirs.

Elle participe aussi à l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...

Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous couter beaucoup plus cher !...

Amis Pêcheurs,

venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 23 Janvier 2026 à 18 h. Salle DUGUE.

Où nous contacter ?

Le Président : Alain COMPAIN

Tél : 06.81.05.15.72 Mail : dominique.gandon@sfr.fr

Le Secrétaire : Jean-Louis GODET

Tél : 06.79.08.36.99 Mail : jl.godet@orange.fr

Le Calendrier des fêtes

JANVIER 2026

- 03 Concours de Belote à Beaulieu (Club de football Bonny / Beaulieu)
- 10 Randonnée Fondue (Mille Clubs Bonnychon)
- 13 Galette FNACA
- 14 Vœux du Maire 18H00
- 15 Assemblée Générale des Fêtes des Vins 18H00
- 20 Assemblée Générale UNRPA
- 23 Assemblée Générale Barbillon Bonnychon 18h
Salle Dugué

FEVRIER 2026

- 02 Assemblée Générale SERBHAG 18h00
- 06 Assemblée Générale Comité des Fêtes 18H00
- 15 Bourse aux vêtements et exposition et vente couture Comité des fêtes
- 20 Assemblée Générale Amicale Bonnychonne 18h30
- 21 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 22
- 28 Théâtre Mille Clubs Bonnychon

MARS 2026

- 01 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 08 Rencontre de Chorales Harmonie de Bonny
- 19 Défilé FNACA
- 26 Repas dansant UNRPA
- 28 Soirée Théâtre avec la troupe "Le Strapontin" Comité des fêtes
- 29 Carnaval de l'APE

Du 17/01 au 14/03 :
Expo "Le verre dans tous ses états"
Maison de Pays

JUILLET 2026

- 12 Battage à l'ancienne, vide grenier "Un dimanche pour tous" Amicale Bonnychonne
- 14 Tournol de pétanque, buvette Comité des fêtes
Festivités organisées par la Mairie : Jeux Square Legendre
Défilé / Retraite aux flambeaux
Bal / Feu d'artifice
- 17 Balade Gourmande et Culturelle Fête des Vins
- 26 70ème Fête des Vins et Spectacle pyrotechnique son et lumière
Bords de Cheuille

AOUT 2026

- 08 Cinéma plein air stade de Bonny Comité des fêtes
- 22 Ronde des Pommes, circuit du Pressoir USBC
- 23 Prix de la municipalité circuit de la Villeneuve USBC

SEPTEMBRE 2026

- 06 Vide grenier de la Villeneuve Comité des Fêtes Repas FNACA
- 12 Concours de pêche à 14H00 Barbillon Bonnychon
Guinguette Bonnychonne Amicale Bonnychonne
- 20 Loto BBFC salle des fêtes de Bonny sur Loire

Du 27/06 au 05/09 :
Expo "Le miel et les abeilles"
Maison de Pays

et manifestations 2026

AVRIL 2026

- 06 *Chasse aux oeufs :
Lieu : Bord de Cheuille ou Mille Clubs
Comité des fêtes*
- 18 *Bal Traditionnel du Mille Clubs*
- 19 *Loto BBFC salle des fêtes
Journée Truite de 8H00 à 17H00
Barbillon Bonnychon*
- 25 *Concert et Paëlla de l'Harmonie*
- 26 *Tournoi amical de pétanque
Comité des fêtes bord de Cheuille*

MAI 2026

- 03 *Après - midi dansant
Mille Clubs*
- 08 *Tournoi Jeunes Stade Bonny BBFC
Vide grenier Les Vieilles Bonnychonnes
Défilé du 8 mai 1945*

JUIN 2026

- 07 *Fête de la pêche
Barbillon Bonnychon
Concert Chorale Eglise de Bonny Harmonie*
- 14 *Assemblée Générale avec repas Parasol au stade de Bonny BBFC*
- 21 *Animation canine
Comité des fêtes*
- 27 *Méchoui Mille clubs*
- 28 *Rallye Mille Clubs*

Du 28/03 au 30/06 :

Expo "Briques"
Maison de Pays

OCTOBRE 2026

- 04 *Tournoi amical pétanque Comité des fêtes
Défilé Beaupin Lagier*
- 08 *Choucroute UNRPA*
- 11 *Concert de l'Harmonie
Cérémonie Beaupin Lagier*
- 13 *Assemblée Générale FNACA 14H00*
- 17 *Soirée Moules Frites BBFC avec animation génération 80*

NOVEMBRE 2026

- 06 *Assemblée Générale USBC 19H00*
- 08 *Repas des Cheveux Blancs*
- 15 *Ste Cécile Harmonie
Randonnée des Beaumonts USBC*
- 21 *Fêtes de la Saint-Aignan
Fêtes des vins
Randonnée des Beaumonts USBC*

DECEMBRE 2026

- 03 *Repas de fin d'année UNRPA*
- 05 *Karaoké Comité des Fêtes*
- 11 *Assemblée Générale Barbillon Bonnychon 18H00 Salle Dugué*
- 12 *Marché de Noël Amicale Bonnychonne*
- 13
- 19
- 20
- 31 *Concert de l'Harmonie
Réveillon UNRPA*

Du 19/09 au 31/10 :
Expo Photo "thème de l'eau"
Maison de Pays

Du 24/10 au 01/11 :
Salon d'art d'Automne
Salle polyvalente

Du 14/11 au 19/12 :
Bourse aux jouets
Maison de Pays

VIE ASSOCIATIVE

La Maison de Pays

Programme 2026 :

Du 17 janvier au 14 mars :

Le verre dans tous ses états : L'exposition présentera 3 artistes qui utilisent le verre de différentes façons : vitraux, bijoux ou tableaux : Sylvianne et Jacky Jeunon, La perle du cœur, Laurence Maurand

Du 28 mars au 13 juin :

Briques en folie : Depuis 90 ans, les célèbres briques colorées inspirent créativité, imagination, innovation. De la petite brique au chef d'œuvre monumental, laissez-vous surprendre par la magie des LEGO® ! Un jeu qui traverse les générations et continue de captiver petits et grands. Vous pourrez passer d'un univers à l'autre : science-fiction, historique ou monde fantastique. A vous de jouer !

Du 27 juin au 5 septembre :

Le miel et les abeilles : Découvrez l'univers fascinant des abeilles et la richesse du miel lors de notre exposition. Plongez dans le monde de ces petites ouvrières indispensables à notre écosystème à travers des photographies captivantes, des objets authentiques et des panneaux explicatifs. Venez explorer, apprendre et admirer le travail incroyable des abeilles !

Du 19 septembre au 31 octobre :

L'eau : exposition photo

Du 14 novembre au 19 décembre :

Noël : exposition avec sa bourse aux jouets



N'hésitez pas à venir voir nos expositions, vous y découvrirez toujours quelque chose et cela encourage les bénévoles qui font vivre ce lieu culturel.

N'oubliez pas non plus que la Maison de Pays propose de nombreux produits du terroir : Vins des coteaux du Giennois, miel, huiles, pâtes et savons etc.

Renseignements :

29 Grande Rue
45420 BONNY SUR LOIRE

Tél : 02.38.31.57.71

maisondepays@bonnysurloire.fr

La SERBHAG

La SERBHAG 2025 en images :



Balade gourmande de l'association fête des vins commentée par la SERBHAG le 18 juillet autour des moulins de l'Ousson et visite de la ferme aux Carrières de Mr Forest.

Présence du stand de la SERBHAG lors de la fête des vins du 27 juillet.



Renseignements :

Mme LECUGY Martine
Tél : 06.81.98.70.07

Mail : contact.serbhag@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Cela fait trois ans que la nouvelle équipe a repris les activités du CDF*, et notre notoriété continue à s'accroître. Le but étant toujours de proposer des activités fédératrices et nouvelles, adaptées à tous les publics. Le CDF* se veut un lien entre tous les habitants de Bonny pour « Un bien vivre ensemble ».

Nous avons élargi notre présence sur un grand nombre de réseaux sociaux du 45 et sur les départements limitrophes. Nous voyons la participation de personnes arrivant de ces départements.

Bilan des 10 animations proposées en 2025

Nous sommes dépendants de la météo, mais dans l'ensemble la fréquentation de nos animations augmente.

- L'après-midi Jeux de Société a du mal trouver un public étoffé.
- La Chasse aux œufs, la soirée Cinéma Plein Air avec la diffusion de « mon ami le petit manchot ».

Vide Greniers de la Villeneuve qui sont des animations bien ancrées ont attiré encore plus de participants.

- Le Tournoi de Pétanque du 14 juillet avec ses 16 équipes en lice a été une réussite.
- Nous avons participé à la Course des Triporteurs réalisée par le CDF de Batilly en Puisaye.
- Halloween a été un succès avec la participation d'environ 150 personnes dont plus de 50 enfants qui ont apprécié le goûter offert et le défilé bien que Mr « Dragon » n'ait pas pu venir ouvrir la marche.
- Nous n'avons pas encore le retour des deux nouvelles animations de fin d'année que sont la Bourse aux Vêtements de novembre et le concert Gospel de décembre.

Le CDF remercie les commerçants qui lui ont apporté un soutien financier et des dons de lots pour l'organisation de la tombola du vide greniers, ainsi que la Mairie pour sa subvention, et l'ensemble de ses services pour son aide logistique ainsi que la COM COM pour sa participation financière et publicitaire aux activités culturelles, sans oublier tous les adhérents et les bénévoles sans qui rien ne se ferait.

En 2026, afin de coller aux attentes de toutes et tous, le CDF va continuer à diversifier ses propositions en fonction des retours des animations passées et reste à l'écoute des idées d'activités nouvelles.

N'hésitez pas à découvrir nos animations voire à rejoindre notre équipe de bénévoles.



Renseignements :

La Présidente :

Annick LE GALLOU

Tél : 06.11.61.19.89

comitedesfetes45@bonny.fr

VIE ASSOCIATIVE

Le Mille Clubs

2025 , Une année bien chargée en activité.

230 membres actifs répartis dans la quinzaine de sections que compte le Mille Clubs, une soirée réussie en avril au National Palace de Vierzon, des spectateurs enthousiastes lors des représentations théâtrales, beaucoup de monde à nos manifestations : fondue, après-midi dansante, méchoui..., une participation avec une 2ème place à la course de triporteur à Batilly-en-Puisaye, donc une belle année 2025.

Pour 2026, nous vous proposons les mêmes activités plus une section danse folk pour enfants, elle a débuté en septembre avec actuellement une douzaine d'adhérents.

Vous trouverez sur le calendrier des fêtes nos manifestations : Balade/fondue/galette – Théâtre - Bal Trad avec le comité des fêtes de Batilly - Après-midi dansante - Méchoui - Rallye.

Nous espérons vous retrouver dans nos activités et à nos manifestations. Ne manquez pas notre spectacle de théâtre où vous pourrez rire avec 2 pièces de théâtre « La jupe à Jules » une petite comédie de Thierry FRANCOIS et une pièce à deux actes « Et surtout pour le pire » de Viviane Tardivel.

« *Rendez-vous chez la juge Gabrielle Laloit pour Paulin et Fanny Le Pain. Paulin veut divorcer. Il ne supporte plus sa femme Fanny qui pourtant lui obéit au doigt et à l'œil. Mais Marius et Rose le Pin ont également rendez-vous chez la juge pour le même motif, le même jour et à la même heure, suite à une erreur de convocation d'Axelle, l'assistante du juge. Rose, menant son mari à la baguette, veut divorcer de Marius pour des motifs on ne peut plus surprenants ! Joe, plombier de son état, voit débarquer ces deux couples alors qu'il devait être seul pour réparer un dégât des eaux dans la salle d'attente. Ajoutez une juge perturbée par l'opération d'une proche on ne peut plus inattendue. Mélangez tous ces personnages et vous obtiendrez un cocktail quelque peu indigeste pour certains... ».*

Sections	Reprise	Jour	Horaires	Lieu	Responsable	Observations
BADMINTON ADULTES	02/09	MARDI	18h30 /21h	gymnase	Bruno BERTRAND	
DANSE DE SALON ET DE BAL	10/09	MERCREDI	18h30/19h30 débutants 19h30/20h30 confirmés	Salle poly	Didier LECHAUME Isabelle BURGHGRAEVE	
DANSE EN LIGNE	19/09	VENDREDI Tous les 15 jours	19 h/21h	Salle poly	Didier LECHAUME	40 € année gratuit enfants accompagnés
FUTSAL + 15 ans	04/09	JEUDI	19h/ 21h	gymnase	Devy GATELLIER	Autorisation parentale mineurs
ENSEMBLE POUR UNE SANTE EPANOUIE	6/10	LUNDI 1 fois/mois	11 h 30	MCB	Claude CAREL	
GYMNASTIQUE	09/09	MARDI	19h/20h	dojo	Anthony JOJON	95 € année 50 € 10 séances *
PEINTURE SUR SOIE	03/09	MERCREDI	9h/11h30	MCB	Dominique SALLE	
RELAXATION-SOPHROLOGIE	22/09	LUNDI	10h30/11h30	MCB	Claude CAREL	10 € la séance
ROLIBALL ENFANTS + 7 ans	17/09	MERCREDI	17h/18h	Gymnase	Jean-Claude MAI	60 € ou 50 € si 2 enfants même famille
ROLIBALL QI GONG	17/09	MERCREDI	19h30/20h30 18h/19h30	Gymnase Dojo	Jean-Claude MAI	300 € une activité 350 € 2 activités 110 € les 10 séances
THEATRE ADULTES	29/09	LUNDI	19 h 30	Salle poly/ MCB	Roger GABORET Martine LECUGY	
TRAVAUX D'AIGUILLES	01/09	LUNDI				
COUTURE CREATIVE	17/09	MERCREDI 1 à 2 fois/ mois	14h/17h	MCB	Carole SALIN Béatrice BEUDET	
VIDEO-PHOTO	30/09	MARDI	20h/22h	Mairie	Bernard CHOPINEAU	
NOUVELLE SECTION						
ATELIER DANSE FOLK enfants 6/10 ans	16/09	MARDI	17h/18h	MCB	Corine GUILLOT	

Accès aux sections : 10 € la carte (2 maximum par famille)

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs



Renseignements sur place ou :

Facebook : MCB-Mille-Clubs-Bonnychon

Email : mille.clubs.bonnychon@gmail.com

Site Web : www.mille-clubs-bonnychon.fr



Bonnyswing

VENEZ SUER SANS PLEURER ! ⚡

LE COCKTAIL ÉNERGIE DE LA COMMUNE EST SERVI ! 🍹

Stop aux résolutions oubliées ! 🙅♀️

L'association Bonnyswing vous prouve qu'on peut se tonifier, transpirer et rire aux éclats, le tout dans une ambiance ultra-chaleureuse (nous sommes une trentaine d'adhérents bienveillants !).

Nous vous proposons deux séances par semaine pour prendre soin de votre corps :

Activité	Jour & Heure	Objectif principal	Le petit plus 🎉
Step/Danse 👯♀️	Mardi, 19h15 - 20h10	Cardio et coordination	On brûle les calories en s'amusant (même quand on rate un pas !)
Renforcement Musculaire 💪	Jeudi, 19h00 - 19h50	Tonus musculaire et posture (complet pour la saison)	On retrouve des abdos et on dit adieu au mal de dos.



Infos Pratiques :
Où ? Salle Dugué (étage)

Adhésion (Saison 2025-2026) :
25 € de cotisation + 1 € par séance.

Testez l'ambiance : Séance non adhérente à 2 €.

Venez comme vous êtes et rejoignez-la
#TeamBonnyswing ! 🎉



Le Swing, c'est l'esprit !

Notre nom, Bonnyswing, est le clin d'œil à l'énergie positive et au mouvement que nous mettons dans nos cours. 🎶

Nous contacter ?

📞 06.82.72.11.68

✉️ bonnyswing@gmail.com



Le Raid de Millau

Les équipes de Millau sont prêtes pour porter les couleurs de Bonny sur Loire jusqu'en Aveyron, nous vous remercions pour toute l'aide apportée et pour les différentes prestations offertes (vins, sponsors, subventions etc..).

Nous devrions avoir pas trop de mauvais temps. Nous allons faire de notre mieux pour réussir ce challenge dans la bonne humeur en se faisant plaisir et réussir les épreuves du mieux possible. Les deux équipes sont homogènes et ravies de représenter Bonny qui a toujours été présente depuis la création de ce Raid.



VIE ASSOCIATIVE

La Foire de Saint-Aignan

Cette année encore, la bernache a tenu sa place, bien que les vendanges se tiennent de plus en plus tôt !

Les châtaignes « Bouches Rouges » venues directement d'Ardèche à l'occasion des castagnades ont connu leur succès habituel !



Le p'tit salé / haricots rouges était cuit à point, sa sauce était savoureuse et le vin des coteaux du giennois qui était proposé méritait le détour !

Voilà qui a permis à chacun de trouver son bonheur le jour du grand marché de la Saint Aignan !



Merci aux cuistots, merci aux serveurs, merci aux animateurs de Bernache et aux cuiseurs de châtaignes, merci à tous ceux qui font vivre cette tradition de la Saint Aignan.

Et souhaitons qu'en 2026, le samedi 21 novembre, la place du marché soit noire de monde, remplie de forains autant que de chalands !

On vous y attendra !

Nous contacter ?

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64

Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89

Mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr

L'Harmonie de Bonny

Une année d'exception pour les 160 ans de notre harmonie



L'année écoulée fut placée sous le signe de l'émotion et de la fierté, marquant le 160^e anniversaire de notre harmonie municipale. Ce bel anniversaire a été célébré à travers plusieurs événements musicaux et commémoratifs qui ont rythmé la vie culturelle de notre commune.

Le stage de clarinettes et de saxophones avec **Olivier FAURE**, organisé en début d'année, a permis aux musiciens de perfectionner leur pratique instrumentale dans un esprit d'échange et de transmission.

Le 22 juin 2025, nos musiciens ont eu l'honneur de se rendre à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme du Soldat inconnu. Un moment solennel, empreint d'une émotion indescriptible, une date désormais gravée dans nos cœurs. Porter les couleurs de Bonny dans un tel lieu de mémoire, c'est un privilège et un devoir dont nous pouvons être fiers.

Enfin, le stage de cuivres avec l'enfant de pays **Fabrice TISSIER**, venu enrichir cette année musicale.

Pour clôturer cette belle année un concert exceptionnel de la musique de la Gendarmerie Mobile, a achevé cette année commémorative sur une note de prestige et d'émotion partagée, Parmi eux, nous avons eu aussi la joie de retrouver Vincent CÖR, un autre enfant de Bonny, fidèle à son harmonie d'origine, toujours présent dès qu'il le peut.

Ces manifestations ont mis en lumière le dévouement des musiciens, des encadrants et des bénévoles, ainsi que l'attachement profond de la population à son harmonie.



Cette année anniversaire restera comme un moment fort de cohésion, de passion et de reconnaissance pour une formation musicale qui fait la fierté de notre commune depuis plus d'un siècle et demi.

Nous contacter ?

Présidente :

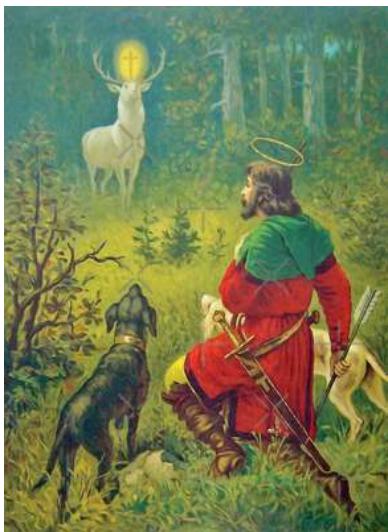
Amélie CÖR 06.10.53.92.19

Secrétaire :

Jean-Pierre CÖR : 02.38.67.55.18



Association communale des chasseurs



Hubert, né vers le milieu du 7ème siècle, était fils d'un duc d'Aquitaine et sa famille était issue du sang des rois mérovingiens. Il avait douze ans quand, au milieu d'une chasse, il vit un ours furieux se jeter sur son père et l'étreindre de ses griffes redoutables. À ce spectacle, il poussa un cri vers le Ciel : « Mon Dieu, faites que je sauve mon père ! ». Aussitôt, se jetant sur l'animal féroce, il lui donne le coup de la mort.

Il était connu par « les folles joies de la vie mondaine ». Mais il était surtout connu pour sa passion vive, irrésistible, furieuse : la chasse. Il ne pratiquait d'ailleurs aucune religion, étant, certes, trop occupé de vénération pour adorer aucun dieu.

Un jour d'hiver, Hubert partit à cheval pour la chasse, dès les premières lueurs de l'aurore. C'était le jour de la fête de la Nativité de Notre Seigneur. Du givre était épandu sur les arbres, du brouillard flottait au creux des vallons, quelques flocons de neige tombaient.

Et comme il commençait à chasser, un cerf dix-cors, entièrement blanc, d'une taille extraordinaire, bondit d'un fourré et s'élança devant lui, l'entraînant dans les profondeurs de la forêt où le galop de son cheval le poursuivit.

Après plusieurs heures, le cerf ne montrait toujours aucune fatigue alors que Hubert était rompu. Pourtant la course folle continua. Soudain, il s'arrêta net. Dans une vision de lumière, Hubert vit entre les bois du cerf l'image du Crucifié et il entendit une voix qui lui disait : Hubert ! Hubert ! Jusqu'à quand poursuivras-tu les bêtes dans les forêts ? Jusqu'à quand cette vaine passion te feras - t-elle oublier le salut de ton Âme ? Hubert, saisi d'effroi, se jeta à terre et comme Saint Paul, il interrogea la vision : Seigneur ! Que faut-il que je fasse ? Va donc, reprit la voix, auprès de Lambert, mon évêque, à Maastricht. Convertis-toi. Fais pénitence de tes péchés, ainsi qu'il te sera enseigné. Voilà ce à quoi tu dois te résoudre pour n'être point damné dans l'éternité. Je te fais confiance, afin que mon Eglise, en ces régions sauvages, soit par toi grandement fortifiée. Et Hubert de répondre, avec force et enthousiasme : Merci, ô Seigneur. Vous avez ma promesse. Je ferai pénitence, puisque vous le voulez. Je saurai en toutes choses me montrer digne de vous ! Hubert, duc et maire du palais des rois d'Austrasie, tint parole. Il se rendit auprès de Lambert, son évêque, qui le reçut avec joie. Il implora sa protection, l'assurant qu'il voulait consacrer à Dieu le reste de sa vie commencée dans l'impiété. L'évêque lui donna sa bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ et le mit sur la voie vertueuse et difficile du salut.



Abandonnant palais et richesses, renonçant à toutes les vanités de ce monde, Hubert se retira à Andage, dans les bois de Champlon, où Notre Seigneur s'était montré à lui dans les ramures d'un cerf blanc, sous la forme d'une croix étincelante. Il habita le monastère élevé en cet endroit par Plectrude, femme de Pépin d'Herstal, pour perpétuer le souvenir de l'incroyable mais véritable intervention de Dieu en faveur de son parent.

Vêtu d'une rugueuse cotte de mailles appliquée sur sa chair, ne mangeant que racines, Hubert vécut là sept années, dans le recueillement, uniquement occupé à prier pour son salut. Il y vécut pauvre et parvint au complet détachement des biens de la terre, et même à oublier entièrement le trouble enivrant qui l'agitait lorsqu'il allait à la chasse, cette chasse qui n'avait été pour lui qu'une illusion de bonheur agréable et dangereuse. Mais le bruit de sa conversion se répandit dans toute l'Ardenne.

Et les païens, en apprenant que cet homme si réputé, ce grand chasseur, ce très haut et noble seigneur, avait avec éclat embrassé la religion du Christ, furent ébranlés dans leurs convictions détestables et se convertirent en masse. Bien des idoles furent alors détruites ou abandonnées, telles ces statues de la Diane chasseresse, dont Hubert, jadis, n'avait pas été sans subir le charme. Ainsi Dieu, dans sa profonde sagesse, avait suscité aux incroyants l'apôtre le plus irrésistible et le plus séduisant. Or Lambert, évêque de Maastricht, ayant été massacré par des païens, Hubert fut appelé à lui succéder. Et le pape saint Serge voulut sacrer de ses propres mains le riche et puissant duc, si particulièrement aimé du Seigneur.

Il y vécut pauvre et parvint au complet détachement des biens de la terre, et même à oublier entièrement le trouble enivrant qui l'agitait lorsqu'il allait à la chasse, cette chasse qui n'avait été pour lui qu'une illusion de bonheur agréable et dangereuse. Mais le bruit de sa conversion se répandit dans toute l'Ardenne. Et les païens, en apprenant que cet homme si réputé, ce grand chasseur, ce très haut et noble seigneur, avait avec éclat embrassé la religion du Christ, furent ébranlés dans leurs convictions détestables et se convertirent en masse. Bien des idoles furent alors détruites ou abandonnées,

elles ces statues de la Diane chasseresse, dont Hubert, jadis, n'avait pas été sans subir le charme. Ainsi Dieu, dans sa profonde sagesse, avait suscité aux incroyants l'apôtre le plus irrésistible et le plus séduisant. Or Lambert, évêque de Maastricht, ayant été massacré par des païens, Hubert fut appelé à lui succéder. Et le pape saint Serge voulut sacrer de ses propres mains le riche et puissant duc, si particulièrement aimé du Seigneur. Mais comme Hubert, dès son retour de Rome, cherchait à revêtir les ornements pontificaux laissés par son prédécesseur, il ne trouva pas d'étole. Le ciel me juge donc indigne de l'épiscopat, dit-il, puisque la marque la plus insigne de l'autorité ecclésiastique me fait défaut ? A peine eût-il prononcé ces paroles qu'un ange parut, de lumière céleste environné, qui lui remit une étole blanche, tissée de soie et d'or par la Sainte Vierge. Ensuite, Saint-Pierre lui-même apparut et lui présenta une clé, symbole du pouvoir qu'il aura de guérir les enragés et les déments. Cette clé n'était rien moins qu'un fragment de la propre chaîne de Saint-Pierre.

Mort en 727, il a été canonisé le 3 novembre 743. La culture populaire a fait de Saint Hubert le patron des chasseurs, mais aussi, on le sait moins, celui des forestiers et de façon générale, de tous les métiers qui touchent à l'environnement. Par extension, il est aussi devenu le protecteur des chiens et des chevaux.

À l'initiative de Jean POULAIN maire et conseiller général du canton de Briare, la Saint Hubert est fêtée depuis 30 ans . Aujourd'hui chaque commune de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye peut célébrer la St Hubert.

Le 5 octobre 2025 elle s'est déroulée à Bonny sur Loire pour la 4ème fois. Les trompes du Bien Aller Briarois et l'équipage du Rallye de Vouzeron du marquis de La Rochefoucault y participaient. L'office religieux a été célébré par le Père René Rousseau. La logistique et la décoration de l'église ont été réalisées par les services techniques et la société de chasse communale.



Nous contacter ?

Roger GABORET

Tél : 02.38.31.64.18

Mail : rgaboret@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

US Bonny Cyclisme



Le mot du Président

Crée en 1910 dans le seul but d'organiser le grand Prix de l'Ascension, l'US BONNY CYCLISME n'a cessé de progresser depuis 1967 et la création d'une section compétition, devenant une pièce maîtresse du cyclisme régional. Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés dans toutes les disciplines, tant au niveau départemental, régional, national, et mondial, les derniers résultats en attestent.



Sous la conduite de Christophe Bedu et Wendel Frau Marois, les jeunes de l'école poursuivent leur apprentissage avec beaucoup d'assiduité.

Derrière une période post Covid difficile, une reprise encourageante semble s'installer.

Les entraînements s'effectuent les mercredis et samedis de 14h30 à 16h30 au gymnase de Bonny et au vélodrome de Briare à la belle saison .

Au programme, route, vtt, piste et cyclo cross.

L'exemple de notre championne Léane ne peut que les inciter à persévérer dans ce sport si exigeant.

Les résultats 2025

La palme revient cette saison à Mateo Pineau avec 8 victoires en U17 et nombreuses places d'honneur. Mateo va poursuivre sa progression au sein du club de Linas Monthlery cher à la famille Turgis. Fierté pour l'us Bonny de l'avoir mis sur les bons rails.

L'école de vélo emmenée par Émile Boitier, Marin Mouton et Maxen Frau Marois remporte de nombreux bouquets et places d'honneur sur route ,piste et actuellement en cyclo cross. De beaux exemples pour leurs jeunes partenaires.

Adam Tabu et Sacha Gadjiu poursuivent leur apprentissage avec sérieux.

Yan Deberne, longtemps blessé en début de saison et Romain Tagot , souvent placés et en constante progression laissent augurer d'un bel avenir.

Les anciens ne sont pas en reste..

Philippe Ledroit vainqueur à Couargues et souvent placé. Dominique Feuillette essaye de montrer l'exemple avec 3 victoires et surtout le bronze aux France masters de chrono en terre normande.

Sébastien Minet vice champion régional route à Poilly.

Gauthier Picault, Yan Mouton, Julien Feuillette, Hervé Fichot, Fabien Pasquier, Alex Tabu, Bruno Alquinet, Rémy Girault, Thomas Minet, et Jean Luc Tourte ont portés nos couleurs avec beaucoup d'abnégation et esprit d'équipe.



Projets 2026

Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos adhérents de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori, avec enthousiasme, motivation, et état d'esprit qui font la force de notre association.

Réussir nos organisations avec l'appui de la municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.

Pour tous renseignements :

Président : Dominique Feuillette 0629614839

Vice Président : Rémy Girault remygirault@orange.fr

Secrétaire, correspondant FFC,engagements :

Alexandre Tabu 0699662892

École : Christophe Bedu 0661653033

Wendell Frau Marois 0650434051

Trésorière, site internet : Mathilde Tabu 0661450410

Arbitre : Daniel Lebert 0677787696

Responsable Rando : Jean Luc Tourte 0618160909

Membre : Florent Deberne. 0670048773

Mail : usbonny@laposte.net

La Roue de Léane



L'association « Dans la roue de Léane » poursuit son bel engagement pour accompagner Léane dans son projet sportif.

Grâce au soutien fidèle des sponsors, des partenaires et de Bonny-sur-Loire, Léane a pu vivre **une saison 2024-2025 riche en émotions et en performances**, marquée par de beaux succès et une progression constante.

La saison a démarré sur les chapeaux de roue avec une **magnifique place de vice-championne de France de poursuite par équipe élites sur piste**, un résultat qui confirme le haut niveau et la détermination de Léane. Elle a ensuite enchaîné avec une **3^e place sur la course nationale "Les Reines de la Cisse"**, avant de traverser une période plus difficile, comme il en existe dans toute carrière sportive.

Mais, fidèle à son esprit combatif, Léane a su rebondir et terminer l'année sur une très belle note.

En effet, **la finale de la Coupe de France Paris-Bourges**, disputée à **Belleville-sur-Loire**, s'est conclue par une **superbe 4^e place**, saluée par de nombreux encouragements venus du public, des membres de la mairie et des habitants de Bonny présents sur place.

Un moment fort et émouvant, symbole du lien qui unit Léane à sa commune. Grâce à l'association et à la solidarité locale, Léane bénéficie aujourd'hui des **meilleures conditions d'entraînement, de préparation et de récupération**, indispensables pour continuer à progresser au plus haut niveau.



L'année 2024-2025 restera ainsi une **étape marquante**, faite de persévérance, de travail et de belles récompenses.

Toute l'équipe de « **Dans la roue de Léane** » remercie chaleureusement les sponsors, les partenaires et toutes celles et ceux qui croient en ce projet sportif et humain. Rendez-vous l'an prochain pour de **nouveaux défis et, espérons-le, de nouvelles victoires !**



Association Léane

Page Facebook :
DANS LA ROUE DE LEANE
Mail : danslaroue@outlook.fr

Contacter Léane ?

Instagram : [leane_tabu](https://www.instagram.com/leane_tabu/)
Facebook : Léane TABU
Tél : 06 76 85 51 38
Mail : leane.tabu@gmail.com

Bonny - Beaulieu Football Club BBFC

Après l'élection d'un nouveau Président et d'un Vice-Président lors de l'assemblée Générale de 2024 le Bonny Beaulieu Football Club poursuit le rajeunissement de son équipe dirigeante.



En effet lors de l'assemblée de 2025 J.C. Jojon secrétaire du club depuis 25 ans, tout en restant membre du Conseil d'administration, vient de passer le témoin à **Samuel DOISNE** et **Maxime BORNE** secrétaire adjoint.

Deux jeunes joueurs de 37 et 28 ans qui connaissent bien le club puisqu'ils y pratiquent le football depuis la catégorie débutants à l'âge de 6 ans et qui ont souhaité s'investir dans la gestion et le fonctionnement administratif.

Nul doute que leurs compétences, leur sérieux et dynamisme leur permettront de redynamiser et faire encore évoluer le club.

Au niveau des entraîneurs des équipes seniors l'équipe première coachée par Anthony Jojon en poste depuis 12 ans est désormais dirigée par **Florian Durand**.

Quant à l'équipe réserve avec David Parola depuis plusieurs saisons, les entraînements sont actuellement pris en charge par **Frédéric Boureille** entraîneur joueur et déjà dirigeant au club.



Bon vent à la nouvelle équipe.

Le Bénévolat

Le bénévolat, c'est un engagement libre et non rémunéré, au service d'un projet d'intérêt général. Les bénévoles sont des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités d'une ou plusieurs associations.

Le monde associatif couvre aujourd'hui presque tous les domaines, notamment le sport et le football particulièrement en zones rurales et fait de plus en plus appel aux bénévoles. Il permet de rencontrer de nouvelles personnes de créer des liens et de développer de nouvelles compétences. Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre. L'engagement bénévole ne serait-il pas une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ? C'est un cheminement personnel, une fenêtre ouverte sur le monde, une fleur qu'on offre.

**Le bénévolat a tellement de valeurs qu'il n'a pas de prix !
MERCI A TOUS LES BENEVOLES QUI INTERVIENNENT AU BBFC**

Les Championnats

Sur le plan sportif le BBFC a connu une saison plutôt difficile puisque l'équipe première a été reléguée en 3ème division départementale.

L'objectif étant de rejoindre à nouveau la seconde division le plus rapidement possible. Actuellement elle est classée en milieu de tableau.

L'équipe réserve également en milieu de classement évolue en 4ème division départementale.

Lors de l'élaboration des calendriers par le District du Loiret il a été demandé que le lieu des rencontres soit pris en considération.

Ainsi dans la mesure du possible tout au long de l'année, vous pouvez chaque dimanche assister à un match de football à Bonny où à Beaulieu. En principe un dimanche à Beaulieu pour l'équipe Réserve et le dimanche suivant à Bonny pour l'équipe Première.

Vous pouvez également supporter vos équipes lors des déplacements à l'extérieur.



Catégorie jeunes

Le BBFC c'est un club qui compte environ 160 adhérents joueurs, dirigeants, éducateurs. Parmi cet effectif une vingtaine de dirigeant et d'éducateurs, tous bénévoles encadrent les jeunes dès 6 ans afin de leur enseigner les règles du football mais aussi du vivre ensemble. De la catégorie U 7 (6ans) à U 18 (17ans) toutes les équipes de jeunes évoluent en entente avec le club de Chatillon sur Loire.

Les entraînements et rencontres ont lieu sous forme de plateaux et de matchs à Bonny, Beaulieu ou Chatillon sauf pendant les vacances scolaires. Les plus jeunes pendant les périodes hivernales sont parfois accueillis en gymnase.

Le Bonny Beaulieu Football club c'est avant tout un club de football mais aussi une association qui anime nos villages par l'organisation de manifestation extra sportives qui permettent également d'assurer financièrement les activités du club.

Nous contacter ?

Président : Yannis SIGNORET : 06 47 84 18 38
Vice-Président : Guillaume RAGU : 06 50 90 28 81
Secrétaire : Samuel DOISNE : 06 72 24 12 20
Secrétaire adj. : Maxime BORNE : 06 37 13 01 94

Equipe Séniors A



Equipe Séniors B



Pour suivre la vie du club :

Résultats, calendriers, actualités... :

[Bonny Beaulieu Football Club](http://www.bonnybeaulieufootballclub.com)

VIE ASSOCIATIVE

69ème fête des vins

70 ans de tradition, de saveurs et de convivialité !

Chers amis des grands vins et des moments inoubliables, nous avons le plaisir de vous convier à un événement exceptionnel : la 70^e Fête des Vins des Coteaux du Giennois !

Rendez-vous le dimanche 26 juillet 2026 à Bonny-sur-Loire pour célébrer ensemble l'art de vivre à la française, entre dégustations, rencontres et animations festives.

Au programme :

🍇 Découverte des crus : Rencontrez nos vignerons passionnés et dégustez leurs cuvées emblématiques.

🎵 Ambiance musicale : Laissez-vous porter par des mélodies entraînantes tout au long de la journée.

🍴 Gourmandises locales : Savourez des spécialités régionales qui sublimeront vos papilles.

🎉 Animations pour tous : Jeux, ateliers et surprises pour petits et grands !

Cette année, c'est une édition anniversaire à ne pas manquer : 70 ans d'histoire, de partage et de passion pour nos vignobles. Venez nombreux pour fêter cet héritage unique en bord de Cheuille !



Ci-contre l'affiche de ce que nous allons tenter de vous proposer, avec en plus, entre autres, une possibilité d'initiation (sur inscription et sans doute pour seulement 10 €) à l'œnologie...

Vous l'avez compris : il est trop tôt pour que tout soit finalisé mais les animations et les intervenants se mettent en place progressivement pour faire de ce jubilé de platine de votre « Fête des vins des coteaux du giennois » une fête mémorable !

Suivez-nous sur FACEBOOK pour ne pas passer à côté d'une information : « Fête des vins des coteaux du giennois »

En 2026, pour accompagner la 70^e édition de la « Fête des vins des coteaux du giennois », l'itinéraire de votre promenade culturelle et gustative passera par quelques vignes de Bonny...avec, nous l'espérons, les commentaires éclairés de quelques vignerons et propriétaires de vignes sur la Commune de Bonny sur Loire !

Mais quoiqu'il arrive, la SERBHAG sera là pour apporter sa patte de velours historique et commenter l'histoire de la Vigne et des vignerons à Bonny !



Comme d'habitude et encore plus cette année, les vins des coteaux du giennois apporteront leur gouleyance car même si le mot n'existe pas, il résume fort bien le plaisir que vous aurez à les déguster (avec modération, bien sûr) et pour certains, à les découvrir au détour de l'apéritif, de quelques charcutailles, de fromages de chèvres, de beurrée et de desserts...

Joyeux et goûteux programme en perspective : Vivement la soirée du Vendredi 17 JUILLET afin de profiter de tout ça pour 6€ !!!! (gratuit pour les moins de 6 ans et 4€ de 6 à 10 ans (et pourtant, ça boulotte à cet âge-là !)

... et si vous avez oublié votre verre, vous pourrez toujours en acheter un, spécialement millésimé pour la 70^e ! (2,50 € et 3€ avec le porte verre).



Contact :

Président : Jean-Claude LECUGY :
06.61.79.73.64

Secrétaire : Annick Le Gallou 06.11.61.19.89

Mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr

Le forum des associations

Le forum des associations de notre commune a une nouvelle fois rencontré un vif succès le samedi 6 septembre.

Le fait d'avoir déplacé celui-ci sur le parvis de la salle des fêtes a permis aux nombreuses associations présentes de montrer la diversité de notre tissu associatif.

Beaucoup de nos associations ont répondu avec enthousiasme à l'appel de la municipalité. Cette matinée a été l'occasion d'accueillir nos nouveaux arrivants.

Ce rendez-vous convivial favorise le renforcement des liens entre les bénévoles, les habitants et les élus tout en mettant en lumière l'engagement constant des associations dans la vie du village. L'ambiance chaleureuse et la participation du public témoignent d'un dynamisme associatif qui ne faiblit pas sur Bonny.



La Mucoviscidose

DEPUIS 2002, BONNY SE MOBILISE SUR UN OBJECTIF: VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Même si « Vivre est la seule maladie mortelle à 100% », on a tous envie de vivre confortablement et longtemps.

La Mucoviscidose, ça ne « s'attrape » pas. On naît avec. C'est pourquoi désormais, tous les enfants sont diagnostiqués à la naissance afin d'entreprendre au plus tôt les soins les plus efficaces.

Mais la Mucoviscidose, on n'en guérit pas.



C'est pour parvenir enfin à réparer au plus tôt les gènes défectueux qu'il faut que chacune et chacun se mobilise... La mucoviscidose touche actuellement en France 7 700 personnes. Un enfant naît tous les 3 jours porteur de cette maladie. Dans les années 60, l'espérance de vie était de 5 ans. Elle est aujourd'hui de 42 ans. La lutte doit continuer ! On compte sur vous !

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE est plus qu'un slogan, c'est un projet qui vous appartient !

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES !!!! passés, présents et plus encore à venir !!!!

Merci au CNPE de Belleville, à Super U de Bonny, aux Vergers des Beaumonts, à TransDEV Loiret, à Bannette, aux troupes de Théâtre des « Coulisses du rire » et « Le strapontin » aux artisans et commerçants qui ont accompagné nos actions... et Merci à vous tous qui avez donné pour Vaincre la Mucoviscidose plus de 200 000 € en cumul sur toutes ces années de Virades et de vente de livres.

Sur la photo, quelques-uns des acteurs présents en 2025 pour la dernière édition des VIRADES DE L'ESPOIR. Les Virades s'arrêtent à Bonny mais continuent partout en France, en particulier à Nevoy...

Allez-y, participez et donnez !

VIE ASSOCIATIVE

La Bibliothèque

En 2025, ce sont les travaux effectués pour agrandir la bibliothèque qui ont été l'évènement le plus marquant. La fin des travaux a donné lieu à l'inauguration le 19 septembre. Le matin nous avons eu l'inauguration officielle et l'après midi nous avions préparé des jeux pour les adultes et enfants.

Ces transformations ont pu voir le jour grâce aux élus qui nous ont fait confiance et aux bénévoles qui animent et dynamisent la bibliothèque depuis plusieurs années.

Nous avons organisé avec la bibliothèque de Chatillon, EVS et les petites frimousses sous l'égide de la COM COM et le financement de la MSA, une animation parents / enfants à Bonny le 26 avril et à Chatillon le 17 mai.

Accueil des élèves des écoles avec lecture de Kamishibaïs, lecture de comptes le dernier samedi du mois de 11h à 12h et pendant le marché de Noël de Bonny, la compagnie "des histoires pleins la tête est venue conter à la Maison de Pays.

Nous envisageons de les reprendre au cours de l'année pour conter à la bibliothèque :

- Lecture avec le réseau RAM une fois par mois.
- Jeux de société le 3ème vendredi du mois à 20h
- Animation à la maison de retraite
- Portage de livres
- Atelier coup de cœur certains mercredis à 18h



En 2026, nous allons organiser une animation avec les enfants des écoles : « un livre pour les vacances ».

Tous les élèves pourront emprunter un livre avant les vacances de février afin d'inciter et de faciliter toujours plus l'accès à la lecture.

En 2026 nous envisageons de reprendre la vente de livres du 8 mai, antérieurement assumée par l'association « Vaincre la Mucoviscidose », avec pour objectif d'acheter et donc de proposer des livres récents en nombre toujours plus important.

Les bibliothèques sont bien plus que des dépôts de livres .Elles sont des carrefours où se croisent les générations, les cultures. Ici les enfants découvrent le plaisir de la lecture. C'est à vous de vous approprier les lieux, de participer aux évènements, de proposer vos idées. La bibliothèque est la vôtre.

Venez nous retrouver les mercredis et samedis de 10h à 12h et hors vacances scolaires, le mardi de 16h à 17h30 .

Les bénévoles : Christiane, Delphine, Joël, Marie-Pierre, Martine, Réjane, Sophie, Sylvette.



A la rentrée de septembre, 3 jolies boîtes à livres sont arrivées sur notre commune.

Vous pouvez les retrouver :

- à la Villeneuve,
- sur les bords de Cheuille et
- Place de la Mairie.

Merci encore aux 3 artistes locaux qui ont peint les portes : Madame Christiane VEREECKE, Monsieur Gérard RABEREAU et Madame Simone BERTON.

Début 2026, une quatrième boîte à livres verra le jour aux Puiseaux, Place du 19 mars.

La peinture sera exécutée par nos artistes en herbe.

Désormais, il vous appartient à tous de les respecter, de les faire vivre et de profiter de cette possibilité d'échanges.

A VOUS DE JOUER ! A VOUS DE LIRE ! A VOUS DE PARTAGER !

Nous contacter ?

Rue de Bicêtre à Bonny sur Loire
Mail : bibliothèque@bonnysurloire.fr

2025, une année de Champion 🥇

(et de Frites Généreuses 🍟) !

Le secret du bonheur, c'est de regarder la vie avec des yeux d'enfant 😊 et le monde avec un cœur d'Amicale. ❤️

Quel bilan pour l'Amicale Bonnýchonne en 2025 ? Tout simplement ÉNORME ! 🎉

25 Ans de Fêtes et de Succès ! 🎉

L'année 2025 n'était pas n'importe laquelle : nous avons célébré le **25ème anniversaire** de notre association ! 🎉 Un quart de siècle de convivialité, d'événements et d'engagement pour la commune. Un grand merci à tous ceux qui ont écrit cette belle histoire avec nous.

La fierté : Les Arcandiers sont Champions ! 🏆

L'année anniversaire a démarré sur les chapeaux de roues (enfin, de triporteur ! 🚲) avec la participation de notre équipe des **Arcandiers** aux triporteurs de Batilly. Et l'exploit a eu lieu : nous avons terminé **VAINQUEURS** ! Le prix est bien au chaud chez nous.

Et 2027, alors ? 🤔 L'idée de remettre notre titre en jeu lors de la prochaine édition en **2027** est sur toutes les lèvres. Les discussions sont lancées pour reformer notre équipe de choc et préparer la machine de guerre (notre triporteur, bien sûr !). **Affaire à suivre ! 🤔**

Bilan 2025 : L' Année du Chiffre 13 🌟

Notre cru 2025 restera marqué par la série magique du chiffre 13, synonyme de réussite et de convivialité :

Le Dimanche pour Tous (13 juillet 2025) : Le rendez-vous traditionnel de l'été a été un franc succès. Entre le **battage à l'ancienne**, le déballage du **vide-grenier**, le **marché artisanal**, l'**exposition de véhicules anciens** 🚗 et les diverses animations, vous avez été nombreux à répondre présent.



La Guinguette Bonnýchonne (13 septembre 2025) : La rentrée a été festive ! Animée par un DJ au top 🎵, cette soirée était placée sous le signe du rétro, le **dress code vintage** 🎉 ayant été respecté avec brio ! Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'élire notre **Miss et Mister Vintage 2025** ! 🎉 En cuisine, les gourmands ont été régaliés avec nos célèbres planches de charcuteries et les frites... **TRÈS généreuses ! 😊**

Le Marché de Noël (13 & 14 décembre 2025) : L'année s'est terminée dans la féerie. Le **Père Noël** 🎅 et son fidèle petit engin, le **petit trac' de Noël**, vont faire le bonheur des petits et grands.

Alerte Calendrier 2026 : On prend les mêmes et on recommence ! 📅

Après ces succès, l'Amicale Bonnýchonne est ravie d'annoncer la reconduction de ses événements phares en 2026.

Réservez vos dates !

Un immense MERCI ! 🙏

Rien de tout cela ne serait possible sans une équipe du tonnerre ! Nous tenons à adresser un grand merci à tous nos bénévoles pour leur énergie, leur temps et leur bonne humeur. Leur engagement est le cœur de l'Amicale.

Nous remercions également chaleureusement la municipalité pour son aide précieuse et son soutien constant.

Enfin, un grand MERCI à tous les visiteurs, les habitants et les gens qui nous suivent ! Votre présence et votre fidélité sont notre plus belle récompense. Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures !

Restons connectés ! 📱

L'Amicale Bonnýchonne, c'est l'ambiance garantie ! Venez nombreux ! 🎉

L'Amicale Bonnýchonne



Nous contacter ?

Mail :

amicalebonnýchonne@gmail.com



Les Maisons Fleuries

De nouveau, dame nature a voulu jouer avec la patience ou l'impatience de nos jardiniers. Mais cette année encore, ils se sont avérés récompensés, car leurs jardins étaient à nouveau colorés et organisés avec goût.



De belles surprises pour notre jury, toujours partant, ont permis de noter ces morceaux de paysages, jardins à la française avec des arbres bien taillés, des pelouses bien tondues et quelques pointes de couleurs, jardin à l'anglaise avec un mélange de variétés et une harmonie de nuances, mais formant toujours un tableau au charme indéniable.

Alors continuez à nous surprendre, soyez plus forts que les éléments ou alors composez avec eux. Merci à vous tous de rendre la commune plus avenante où il fait bon découvrir des trésors cachés. Soyez fiers de vous.

Remerciements appuyés également pour nos services techniques, qui dans la mesure de leurs moyens, essaient de maintenir un espace entretenu verdo�ant et très fleuri.

Merci aussi à notre jury qui permet de récompenser les efforts de chacun.

Les Lauréats

Cat. 1	M. et Mme Raimbault M. et Mme Berthon
Cat. 2	Mme Fichot Maryvonne Mme Grison Carmen
Cat. 5	Mme Tryouлre Jacqueline M. et Mme Dos Santos

Les Cheveux Blancs

Le 26 octobre 2025, a eu lieu dans la salle polyvalente, notre traditionnel repas des « Cheveux Blancs ».

Une belle ambiance avec Pascalina, on a chanté, on a dansé...

Des petites récompenses ont été remises aux meilleur(e)s chanteur(seuse)s.

Mais surtout, on a particulièrement apprécié le déjeuner préparé par notre chef Thibaud accompagné de Laura.

En 2026, cette tradition devrait perdurer... avec une autre équipe, mais sans nul doute pas moins sympathique !



Camping du Val

Cette année a été plus florissante que l'année dernière. Les touristes ont répondu présents. Quelques vélo-touristes ont également séjourné dans notre camping, y trouvant l'accueil, la convivialité, la nature présente et la propreté des lieux. Un groupe de scouts venu d'Allemagne a également foulé les terres Bonnychonnes. D'autres marcheurs se sont arrêtés pour reprendre quelques forces. Tous, à leur manière, ont participé à la vie de la Commune. Sans oublier les caravanes et quelques camping-cars.



Les touristes étrangers ont également fait connaissance avec notre région et ont été ravi de leur séjour. Remercions également les agents de la Centrale de Belleville, qui sont venus renforcer les « nuitées » du camping. Un arrêt de tranche prolongé a permis de leur trouver un lieu où venir avec leur caravane et permettre donc de garder le camping ouvert plus longtemps.

Merci à Sylvette pour sa gestion rigoureuse, l'accueil, l'entretien des locaux.

Merci aux services techniques pour les espaces verts bien entretenus.

49ème Salon d'Art d'Automne

Cette année encore, notre Salon a tenu ses promesses, malgré un nombre d'exposants sensiblement égal à l'année dernière.

Nous avons accueilli de nouveaux artistes, ce qui permet de donner un nouvel attrait à celui-ci. Chacun d'entre eux s'exprime avec talent.

Notre invitée d'honneur 2025 a été JYM. Née en Allemagne par sa mère et Anglaise par son père, a suivi des études de sciences à Munich. Ayant visité une exposition consacrée à Rodin, elle a découvert l'expression des sentiments et le mouvement dans la forme, émue elle a trouvé sa voie dans le domaine artistique.



Très vite attirée par le modèle vivant, elle est allée au-delà du nu académique en cherchant un cadre sous-jacent traduisant l'âme du modèle. Elle allie état émotionnel et rigueur, le tout révélé par de forts contrastes de lumière. Ses influences sont Giacometti, Franck Auerbach et Rembrandt.

JYM cherche à capturer la lumière, la poésie de l'espace et de l'instant. Retranscrivant avec des touches de couleur la nature mystérieuse et indéfinissable. En recherche permanente entre l'image du modèle et ce qu'elle ressent, en simplifiant pour transmettre un message et en même temps laisser place à la rêverie.

Le travail des figures traduit une fragilité et une tendresse, des fractures et des forces.

Le travail des paysages, une évasion dans l'infini de l'instant, la poésie du lointain.



JYM Briaroise d'adoption est d'une gentillesse et d'une simplicité qui attirent et retiennent immédiatement l'attention et l'intérêt. Elle est ouverte aux autres artistes, quelque soit le mode d'expression utilisé (pastel, gouache, fusain, aquarelle....).

Elle transmet son savoir et sa passion en donnant des cours. Alors n'hésitez plus, essayez. Ce fût un moment partagé entre la finesse du trait, presque discret et l'élégance des touches de couleur, qui réveillaient notre curiosité et laissaient courir notre imagination.

Mais c'est certain, avec une très grande sensibilité.

Merci à cette artiste pour avoir honoré de sa présence notre Salon.



Les Lauréats

Peinture

- 1er Prix : M. Boucherit Nicolas
 2nd Prix : Mme Habert-Cavalier Célia
 3ème Prix : Mme Robert Odile

Sculpture

- 1er Prix : M. Daems Norbert
 2nd Prix : Mme Thuillier Christine

Merci au Département du Loiret, qui cette année, a offert un livre d'Art à Mme Jacqueline JOURET

Merci à la Com Com qui a offert un trophée à M. Nicolas BOUCHERIT.

Merci aux élèves de Bonny pour leur "grande lessive". Peut-être de nouveaux talents...

Merci à la commission

Merci aux services techniques

Merci à Val Fleuri pour le prêt des plantes vertes



Bureau 122

Bureau 122 est une association loi de 1901 créée en 2021. Bureau 122 propose un lieu de ressources, de débat, d'exposition et d'événements culturels consacré à une écologie sociale, émancipatrice et solidaire. Nous menons également des actions de défense et de préservation de l'environnement. L'état de la planète rend plus que jamais nécessaire l'animation de lieux de débats, d'analyse critique et d'action tels que celui que nous proposons.

L'association se propose d'agir selon trois directions :

- Une dimension scientifique (interventions et débats avec des chercheurs) de manière à disposer de données fiables, et de lutter contre le sens commun et les discours d'opinion
- Une dimension politique (réfléchir sur les modèles de société soutenables, donner la parole à des non experts et débattre avec les activistes)
- Une dimension artistique (le sensible est important dans l'approche écologique)

Les activités de l'association s'ancrent dans la dimension locale du territoire (dans les limites des départements du Loiret, de l'Yonne, de la Nièvre et du Cher) tout en l'inscrivant dans les enjeux environnementaux globaux. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche permettant à des personnes et à des collectifs diversifiés (habitants, chercheurs et experts, artistes, activistes, migrants, précaires, etc.) de se rencontrer et de mener une analyse critique consacrée à l'environnement et un questionnement sur la place des savoirs dans la société (y compris les savoirs scientifiques). Ces rencontres ont pour enjeu d'élaborer des réflexions, des pratiques et des actions visant à répondre à l'état de dégradation des milieux et des paysages de la planète, mais aussi de comprendre les liens entre cette dégradation et les processus de domination issus du capitalisme industriel. Il s'agit également de faciliter les co-apprentissages, le partage de pratiques écologiques et solidaires, et une plus grande autonomie. Ces rencontres se déroulent dans un esprit de convivialité et de partage, suivis de repas « tirés du sac ».

Nous disposons d'un lieu équipé (notamment une salle avec une jauge de 40 personnes) que nous avons ouvert de nombreuses fois au public depuis 2021, avec des soirées débats autour de films documentaires, d'ateliers, d'expositions et de spectacles musicaux, des formations, etc. Nous avons invité des biologistes, des sociologues et géographes, des artistes, des élus locaux, des activistes, des paysans, etc., qui sont venus évoquer avec nous Maurice Genevoix, l'écologie de la Loire et ses pollutions, les luttes paysannes, le désastre de la sylviculture industrielle et des coupes rases, l'intérêt des forêts comestibles, les conditions pratiques de l'autonomie alimentaire dans notre région, la pollution lumineuse, les rejets des centrales nucléaires dans la Loire, ou encore les jardins partagés et les paysages. Enfin, nous sommes ouverts à toute proposition d'activité entrant dans notre cadre de réflexion et d'action autour de l'écologie.

L'adhésion à Bureau 122 est fixée à 10 euros, et nos activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.



Nous contacter ?

Mail : asso@bureau122.fr

Site web : <http://bureau122.fr>

Président : Igor Babou : 0616370116

Trésorière : Joëlle Le Marec

Secrétaire : Catherine Fumé

La forêt alluviale, une forêt les pieds dans l'eau



Au pied de Bonny-sur-Loire, la Loire et le site naturel préservé des îles de Bonny s'étendent dans un cadre verdoyant. Sur 94 hectares, ce site enclavé entre la Loire et la Cheuille, confluant avec le fleuve à la pointe des îles, rassemble une mosaïque de formations végétales alluviales typiques du lit majeur de la Loire. Des pelouses et prairies sur sable en passant par les grèves, c'est la forêt alluviale qui y est dominante en composant 60 % du site !

Peu connue du grand public, cette forêt intimement liée au sol, au cours d'eau et à la nappe phréatique, abrite pourtant une biodiversité originale. C'est sa relation à l'eau qui les espèces qui s'y installent. Dans les secteurs les plus humides, on retrouve surtout des essences à bois tendre comme le saule blanc, le peuplier noir et l'aulne glutineux. Moins dépendantes de l'eau sur des parties plus hautes ou plus éloignées de la Loire, les essences à bois dur comme le Frêne élevé, l'Orme lisse puis le Chêne pédonculé s'installent. Cette jungle luxuriante où s'entremêlent lianes, branches et bois morts, héberge un cortège d'espèces remarquables. Parmi elles, on retrouve la Bréphine ligérienne dans les saulaies arbustives. Les boisements, eux, abritent de nombreux coléoptères xylophages rares comme l'Ampedus jaune et noir. Le dédale de chenaux d'écoulement accueille les nichées du Héron cendré et du Milan noir. Et il ne faut pas oublier l'emblématique ingénieur des rivières : le Castor d'Europe !



Outre cette richesse, la forêt alluviale possède un intérêt écologique important. Les racines des arbres contribuent à la stabilisation des sols et des berges et limitent l'érosion. Elles puisent aussi dans la rivière ou dans la nappe les nitrates et phosphates contenus dans l'eau, contribuant à son épuration. Situées dans le lit majeur du cours d'eau, elles peuvent en ralentir le flux, en cas de crue.

Une forêt riche oui, mais fragile... Dans le contexte climatique actuel, sa forte dépendance au cours d'eau qu'elle côtoie la rend vulnérable, et ce milieu tend à se faire rare. Malgré tout, la forêt alluviale des îles de Bonny, de formation assez récente et à un niveau assez bas, reste globalement bien connectée à la nappe alluviale ce qui limite fortement le dépeuplement même lors de longs étiages. Afin d'évaluer son état de conservation et la maturité de ses arbres, une étude menée avec les licences pro du LEGTA de Nogent-en-Vernisson est en cours. Elle vise à déterminer la présence des gros arbres sur le site naturel des îles de Bonny.

Cette nature est la vôtre, aussi le Conservatoire d'espaces naturels vous invite à découvrir ce lieu unique lors de vos balades via le chemin communal qui longe le site ou lors d'une animation proposée par le Conservatoire d'espaces naturels.

Plus d'information sur www.cen-centrevaldeloire.org



Bienvenue à

WANG Dylan	02/12/2024
SEURRE Kélyo	06/12/2024
MOLAS Andréo, Grégory	21/01/2025
BONGIBAULT Dayana, Marielle, Fatoumata	28/01/2025
ROY BELLET Liam, Jean-François, Chris	20/02/2025
BUTIN Willow, Valérie, Isabelle	22/04/2025
FALLOURD Lony, Hugues	29/05/2025
LENAIN Edouard, Yoann, Francis	06/06/2025
PRÊTRE MOINET Ninho, Valentin, Vincent, Francis, Kenzo	16/06/2025
VERONESI Eléna, Nicole, Agnès	15/07/2025
LETEUR Marin, Olivier, Manuel	29/09/2025
DETREE Mia, Karine, Laure	16/10/2025
VAN DORP Elliott	18/10/2025
FENET Matéo	11/11/2025

Félicitations à

BEN AKLI Mohamed & BRUNEL Chantal	28/02/2025
DEWALLE Benjamin & PIERRE Nolwenn	05/07/2025
CHAILLOU Cédric & BICHON Cécile	12/07/2025
DAVID Cédric & LAURET Annabelle	16/08/2025



MARTIN Geneviève veuve BOYER	10/12/2024
BERNARD Ginette veuve BRUNET	12/12/2024
BERTHEVAS Louis	12/12/2024
LECHIEN Monique veuve PINET	18/12/2024
DUVERSON Jacqueline veuve GUILBLAIN	27/12/2024
ROBLIN Pierre	01/01/2025
SALLÉ Francis,	12/01/2025
GRODET Michel	23/01/2025
VIDEUX Roger	24/01/2025
RAVARD Denise épouse LOISEAU	29/01/2025
LORIN Monique veuve RENAULT	05/03/2025
BILLAUT Bernard	10/04/2025
VATAN Lucette	21/04/2025
BERNARD André	29/04/2025
ELOIRE Attale	05/05/2025
ARDOUIN Martine épouse SINZELLE	20/05/2025
GALLOIS Thierry	31/05/2025
PICQUE Jean	07/06/2025
BONETTI Lina veuve RATTONI	19/06/2025

Ils nous ont quittés ...

MAYET Evelyne épouse LEFEBVRE	19/06/2025
DOUARD Michelle épouse SAUVE	26/06/2025
BARBIER Yannick	11/07/2025
RENARD Martine	12/07/2025
GALLAND Yves	13/07/2025
MUZARD Joëlle épouse BERTRAND	04/08/2025
SIMONET Geneviève veuve HURTAULT	06/09/2025
PATRIER Jacky	11/09/2025
FERRY Geneviève épous CHAPUIS	13/09/2025
PAURON Bernard	17/09/2025
ROY Claudine épouse TISSIER	19/09/2025
DOUDOU Khadija épouse DERRAZ	28/09/2025
FAISEAU Pierre	05/10/2025
PAUCHET Robert	27/10/2025
LECHAUVE Nadège	28/10/2025
OSTAPCHOUK Alexis	18/11/2025
THORET Jean-Michel	05/12/2025
CARTON Daniel	05/12/2025

LES ACTEURS DE LA SANTÉ



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande Rue à Bonny-sur-Loire Tél : 02 38 36 21 89

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8H - 12H / 13H -16H45

Mercredi : 8H - 12H

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr. Vesela KITANOVA Tél : 02 38 36 86 37

Dr. Nadia SHESTAKOVA Tél : 02 38 35 11 98

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr. Tania KIAN Tél : 02 38 31 51 99

CABINET D'INFIRMIERS

Mme. Rejane VIGNERON Tél : 02 38 31 51 95

Mme. Anne Laure RACARY

Mme. Jessica NARCISO

Mme. Amélie CHATEAUNEUF

Mme. Murielle GIACOMINI Tél : 02 38 31 64 96

INFIRMIÈRE EN ADDICTOLOGIE

Mme. HALTEBOURG Tél : 02 38 24 54 15

OSTÉOPATHE D.O

Mme. Clémence POUYANFAR Tél : 06 29 90 34 69

PÉDICURE PODOLOGUE

Mme. Gaëlle BOIZEAU Tél : 06 64 30 19 70

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme. Christelle PIANTONI-PELEAU Tél : 06 60 15 13 11

Z.A. La Champagne

PHARMACIE

Sandrine VINCENT & Nelly MICHOUX Tél : 02 38 31 62 31

9, Place Beaupin Lagier

Mail : pharmaciedebonny@offisecure.com

VÉTÉRINAIRE

Vétérinaire ESCAVET Tél : 02 38 31 70 00

Z.A. La Champagne

MAISON DE RETRAITE

Les Jardins de la Loire Tél : 02 38 31 57 92

R.D 2007

L.D. La Grange aux Cailles

Mail : accueil@jardinsdelaloire.com

OPTICIEN

Optic 2000 Tél : 02 38 31 59 76

Galerie commerciale - Super U

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme. Faustine BOULARD Tél : 06 74 69 67 55

LES ADRESSES D'ASSISTANCE



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence en MAIRIE le mercredi Tél : 02 38 29 59 00
de 15h à 17h (sur rendez-vous)

ASSISTANTE SOCIALE

Agence Départementale des Tél : 02 38 05 23 23
solidarités de Gien

REPAS À DOMICILE

Ponctuellement ou durablement, pour organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical - Inscription en Mairie. Tarif selon les revenus : entre 7€ et 10€ UDAF (Point info familles).

SERVICE À LA PERSONNE

Maison des services Tél : 02 38 29 20 91
48 Faubourg Villeneuve
Mail : lamaisondesservices45@orange.fr

LA MAISON DES ADOS

Gratuite et confidentielle, avec ou sans rendez-vous, à l'écoute pour les ados de 11 à 25 ans et/ou leurs proches.

17 Rue Raspail à Montargis Tél : 07 85 76 64 75
Mail : mdamontargis@amara45.fr
Horaires :
Lundi : 15H - 18H - Mercredi : 14H - 18H - Vendredi : 15H - 18 H

ENFANCE MALTRAITÉE

Appel gratuit et confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés au **08 00 05 41 41** et **119** ou **allo119.gouv.fr/**

VIOLENCES CONJUGALES

Tél : 3919, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par "la Fédération nationale solidarité femmes" en partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes.
<http://www.solidaritefemmes.org/>

AIDE MENAGERE

- **A.D.A.P.A. Briare** : 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65
- **Maison des services de Bonny** : 02 38 29 20 91

TÉLÉ ALARME

(Exemple Présence verte...) Renseignement à la Mairie de Bonny-sur-Loire.

AUTRES AIDES

Consommation, surendettement, microcrédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...
Contactez-nous au 02 38 71 99 99 ou au 02 38 71 99 32
Site internet : www.udaf.45.com

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE



BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ

Centre de balnéothérapie



Christelle PIASTONI PELEAU
Z.A. La Champagne

Tél : 06 60 15 13 11

Coiffures



ALEX'DAVE
Galerie Commerciale Super U

Tél : 02 38 31 56 59

Christian PATASSE
85 Grande Rue

Tél : 02 38 31 65 96

MISS TIFS
21 Rue du 14 Juillet

Tél : 02 18 49 35 97

Instituts de beauté



INFINIE BEAUTÉ
Z.A. La Champagne

Tél : 02 38 31 58 06

L'ILE DE BEAUTÉ
11 Avenue du Général Leclerc

Tél : 02 38 35 18 24

Coutures



COUSU D'AVANCE
Sylvette Métais
Mail : sylvettemetais@gmail.com

Tél : 06 47 94 55 66

ATELIER DU BUISSON
Galerie commerciale SUPER U

Tél : 02 18 11 62 38

FIL GOOD
Aurélie Lechauve
7 Allée des Vergers

Tél : 06 31 96 03 06
Sur RDV

BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

BONNY CONFORT
Z.A. La Champagne
Mail : bonnyconfort@gmail.com

Tél : 02 38 31 60 95

HÉBERGEMENTS

CAMPING DU VAL
3 Rue du Camping

Tél : 06 64 02 74 43

Meublés touristiques



Xavier & Corinne SERRE
1 Rue du 14 Juillet
Mail : xc.serre@wanadoo.fr

Tél : 03 86 39 24 55
ou 06 89 43 73 29

David FEUILLETTE
10 Grande Rue

Tél : 06 83 33 90 86

A & J DUBOIS
94 Grande Rue

Tél : 06 25 42 57 80

Gîtes ruraux



Jean-Rémy KASSIAN
La Fontaine
Mail : jrc-catherine@wanadoo.fr

Tél : 02 38 31 88 29
ou 06 10 75 69 07

MAISON GAUGUIN

87 Rue du Faubourg Villeneuve
Mail : claude.carel@neuf.fr

Tél : 06 11 76 20 89

Gîtes d'étapes



LA MALITORNE

127 Grande Rue
Mail : gitelamalitorne@gmail.com

Tél : 06 80 06 76 29

TRIOULEYRE / BAILLY

11 Rue Porte de Bourgogne

Tél : 06 84 05 62 19

MÉTIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)



LES VERGERS DES BEAUMONTS

2 Route d'Auxerre
Mail : vergers.beaumonts@wanadoo.fr

Tél : 02 38 31 63 88

Apiculteur



Alain CARRÉ

50 Rue du 14 Juillet

Tél: 02 38 31 65 95
ou 06 27 87 01 42

Boulanger Pâtissier



LE CARRÉ GOURMAND

10 Place Beaupin Lagier

Tél : 02 38 31 57 88

Epicerie / Restauration rapide



RIYA

11 Place Beaupin Lagier

Tél : 09 53 83 25 66

LE KIOSQUE A PIZZAS

Parking SUPER U Z.A. Rue de la Champagne

Tél : 02 38 05 81 46

MY PIZZ'

Rue du Faubourg de la Villeneuve

Restauration / Bar



LE COMPTOIR DES VOYAGEURS

Z.A. La Champagne

Tél : 02 38 27 01 45

Mail : contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

LE QG PIZZERIA

10 Place Beaupin Lagier

Tél : 07 45 09 85 16

Café Bar Tabac



CAFÉ DU LOIRET

13 Place Beaupin Lagier

Tél : 02 38 31 64 56

Produits régionaux



HO PRODUCTEURS

2 Route d'Auxerre

Tél : 02 38 31 63 88

Viticulteur

Emile BALLAND

Les Ratas RN7

Tél : 02 38 31 62 59

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE



Commerce bois

WOOD CENTER Tél : 02 38 35 10 52

Livraison et drive
3, route d'Auxerre

Coopératives Agricoles

SODIAAL Tél : 02 38 31 60 19

40 Rue des Jolies

ACTIVITÉS ANIMALIÈRES ET VÉGÉTALES

Jardineries, Animaleries, Produits Régionaux

GAMM VERT SYNERGIES Tél : 02 38 31 70 20

CENTRE

Z.A. La Champagne
Mail : bonnysurloiregv@gammvertsnynergies.fr

LOISIFLOR Tél : 02 38 31 45 75

RN7

VAL FLEURI Tél : 02 38 37 04 33

Galerie Commerciale Super U
Site : www.val-fleuri45.com

Élevages de faisans, perdreaux

EN VOL 45 Tél : 06 85 37 94 94

7 Rue du Coudray

GAEC FAISANDERIE DU Tél : 02 38 31 62 29

COUDRAY

9 Rue du Coudray

Ostéopathe animalier

Clara DUMOULIN Tél : 06 29 47 40 02

Consultation à domicile uniquement

Toilettage Chiens / Chats

Bénédicte TOILETTAGE Tél : 06 48 64 50 65

9 Route du Pressoir

Éducatrice canine

Harmonie QUITARD

Mail : elithos.education@gmail.com

Travaux agricoles et ruraux

VAN DORP Tél : 02 38 31 58 05
Les Sainjons

Mail : van-dorp.gerard@wanadoo.fr

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

Jorge DOS REIS Tél : 02 38 31 54 92
8 Rue du Faubourg Villeneuve

ou 06 59 29 82 84

BERTON Tél : 02 38 31 61 59
2 Rue du Berceau

Antoine BRUNI Tél : 02 38 31 63 58
133 Grande Rue

Mail : bruni.antoine.btp@orange.fr

Couteaux Fabrique et Affûtage

OWL BLADES Tél : 06 60 24 86 81
43 Grande Rue
(sur RDV)

Carrelage - Cheminées - Poêles

SOL FLAMME

Tél : 02 38 31 63 63

1D2007

L.D. Les Ratas

Rémi SALIN

Tél : 02 38 31 61 32

Galerie Commerciale Super U

Mail : salin@wanadoo.fr

WOOD CENTER

Tél : 02 38 35 10 52

Vente et Installation

3 Route d'Auxerre

Couverture, Zinguerie, Charpente, Isolation

Pascal ROBERT

Tél : 02 38 29 67 46
ou 06 74 76 01 54

CORBARD

Tél : 06 48 13 55 28

Mail : cordbardk@gmail.com

WOOD CENTER

Tél : 02 38 35 10 52

3 Route d'Auxerre

Électricien

EMD CAMPO

Tél : 06 24 44 24 89

19 Rue du Faubourg Villeneuve

Menuiserie Ébéniste

Rémi SALIN

Tél : 02 38 31 61 32

Galerie Commerciale Super U

Mail : salin@wanadoo.fr

Réparation moto

J.R.C MOTOS

Tél : 02 38 67 02 33

98 Grande Rue

Mail : jrc-catherine@wanadoo.fr

Réparation motoculture

MCJ MOTOCULTURE

Tél : 02 59 16 08 79

5 Rue des Jolies

Mail : mcjmotoculture@gmail.com

Serrurerie, Maintenance, Métallerie

SOCIETE SERVICES ET

Tél : 02 38 29 03 97

MAINTENANCE

Z.A. La Champagne

Peinture - Revêtements

TURPIN PEINTURE

Tél : 06 67 87 82 56

3 Maison Seule

Plomberie, Chauffage, Électricité

BERCIER LECHAUVE

Tél : 02 38 31 60 95

Z.A. La Champagne

Plomberie, Chauffage, Menuiserie, Alu

Olivier PICOT

Tél : 02 38 31 67 43

Mail : contact@olivierpicot.fr

Ramonage, Entretien, Dépannage

Bruno BERTRAND Ramonage

Tél : 06 16 53 11 98

- BBR

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE



AUTRES ACTIVITÉS

Gestion administrative des ventes, Secrétariat, Ressources Humaines

LA PAPERASSERIE Tél : 02 59 16 19 78
5 Rue des Jolies
Mail : contact@lapaperasserie.com

A.E.C.P AGENCE ENVIRONNEMENT CONTROLE PREVENTION Tél : 02 38 31 58 65
10 Rue du Buisson

Notaire

MAÎTRE Philippe CAUQUY Tél : 02 38 31 60 23
Z.A. La Champagne
Mail : philippe.cauquy@notaires.fr

Fabrication matériel manutention et logistique

SAFIL Tél : 02 38 37 74 00
Route de Vaupy
Mail : contact@safil.fr

Agences Immobilières

HEXAGONE IMMOBILIER Tél : 02 38 38 31 72
Galerie Commerciale Super U
Mail : hexagone58@wanadoo.fr

ORDIM IMMOBILIER Tél : 02 38 31 57 73
46 Rue du Faubourg Villeneuve
Mail : marie@ordim-immo.com

Auto-Ecole

ESPACE CONDUITE Tél : 02 38 31 52 01
2 Place Beaupin Lagier

Commerces et commerces spécialisés

LE MARCHÉ AUX AFFAIRES Tél : 09 53 33 87 62
Z.A. La Champagne

SUPER U Tél : 02 38 31 52 20
Z.A. La Champagne
Mail : superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

BI 1 Tél : 02 38 31 53 80
56 Rue du Faubourg Villeneuve

Opérateur funéraire

BOURSELOT CATON Tél : 02 38 31 62 98
23 Rue de Thou

Paysagiste

GUILLOT JARDINS DECO Tél : 06 76 07 72 48
63 Rue du Château d'Eau

Destruction guêpes, frelons asiatiques, nuisibles

JG DESTRUCTION NUISIBLES Tél : 06 83 34 81 28
45 Rue du Château d'eau
Mail : jgnuisibles@gmail.com

Brocanteur

Eric PICHAULT Tél : 06 99 44 96 72
33 Rue du 14 Juillet

Contrôle technique véhicules

C.T.A.B. Tél : 02 38 35 81 04
Z.A. La Champagne
Mail : ctablonny@gmail.com

Distributeurs de billets

CRÉDIT AGRICOLE
6 Place Beaupin Lagier

EURONET
Galerie commerciale Super U

Fuel

THEVENIN Alain Tél : 02 38 31 54 46
RN7

Garagistes

GARAGE PAROT-SANTINI (Carrosserie-Peinture)
139 Grande Rue Tél : 02 38 31 63 32
Mail : garage.parot@orange.fr

GARAGE D'HAENENS

Z.A. La Champagne
Mail : garagedhaenens@orange.fr Tél : 02 18 11 65 45

Informatique

SETUP ON LINE
Galerie Commerciale Super U Tél : 02 38 31 51 10

Location Benne

LOCA BENNES Tél : 02 38 31 57 28
133 Grande Rue

Taxis

TAXI MICKAEL Tél : 06 78 44 75 12

TAXI RENARD Tél : 06 07 41 97 53
Mail : renardtaxi@orange.fr

Poterie à la corde

LE SHED Tél : 02 38 29 03 67
6 Allée du Noyer Vert



La musique de la gendarmerie mobile



